

« Citoyens, EDF et GDF vous appartiennent! »

**Compte rendu détaillé du Colloque organisé par la Fondation Copernic et l'AITEC
à l'Assemblée nationale**

« Citoyens, EDF et GDF vous appartiennent! »

Compte rendu détaillé du Colloque organisé par la Fondation Copernic et l'AITEC à l'Assemblée Nationale

Ce document est issu du colloque co-organisé par la Fondation Copernic et l'AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs) le 27 mai 2004 à l'Assemblée nationale.

L'objectif de ce colloque, après l'annonce du projet de loi sur le changement de statut des deux entreprises publiques EDF et GDF, était d'apporter un soutien aux luttes engagées dans ce combat et d'en situer les enjeux grâce à la participation de politiques, syndicalistes, experts, salariés, associatifs, notamment.

Malgré les très fortes mobilisations qui ont marqué cette période, le gouvernement a poursuivi son action pour faire passer son projet aux dépens de l'intérêt général. La majorité parlementaire a voté la transformation d'EDF et GDF en Sociétés Anonymes dont la mise en bourse est annoncée pour le deuxième semestre 2005.

Il a semblé aux organisateurs que tout ce qui s'est passé, à propos d'EDF et GDF, depuis ce colloque et depuis ce vote, renforçait l'intérêt de publier les interventions et les débats de cette réunion car ils sont restés totalement actuels et ils peuvent contribuer à faire émerger un projet alternatif à ces privatisations, un projet d'entreprises publiques en charge de la politique énergétique publique et d'un service public de l'énergie de qualité pour tous, au service des citoyens.

Sommaire

Texte de présentation et d'invitation au Colloque du 27 mai 2004 page 3
AITEC/ Fondation Copernic

Première partie.

Introduction, réactions et points de vue des politiques, syndicalistes et associatifs

Exposé introductif par Yves Salesse (Fondation Copernic) page 5

Réactions et points de vue page 6

avec notamment les interventions de Henri Emmanuelli (PS), Arnaud Montebourg (NPS), Martine Billard (Verts), Daniel Paul (PCF), François Durovray (Debout la République), Jacques Nikonoff (ATTAC) et Anne Debregeas (Sud Energie).

Deuxième partie. page 19

EDF et GDF : Intérêt général ou libéralisation. Propriété publique ou privatisation

La libéralisation en question ou la dynamique économique et industrielle d'EDF et GDF
par François Morin, économiste page 19

La dynamique sociale

par Jean-Louis Lefranc,
syndicaliste ex-représentant du personnel élu au Conseil d'Administration page 22

Derrière la privatisation annoncée, une spoliation assurée des citoyens

Présentation des évaluations du collectif Jean-Marcel Moulin
par Marc Mangenot (Copernic-AITEC), économiste page 23

Débat : Quel projet alternatif ? Quel projet social pour EDF et GDF ? Quelle refondation
des rapports avec les citoyens, élus, usagers et personnels ? page 25
notamment avec l'intervention de Annick Coupé, SUD-G10 Solidaires page 29

Conclusions par Gustave Massiah (AITEC) page 30

Annexes

A. Tableaux relatifs à l'exposé de Marc Mangenot page 32

B. Contribution indépendante: Electricité et Gaz de France EPIC page 35

Texte de présentation et d'invitation au colloque

« Citoyens, EDF et GDF vous appartiennent ! »

La déréglementation européenne de l'électricité et du gaz s'étend. Pourtant, de nombreux faits annonciateurs de graves difficultés et de crises majeures s'accumulent dans le monde et en Europe. Ils illustrent les risques encourus par l'économie et les citoyens, en particulier en matière d'approvisionnement et de prix de l'électricité et du gaz :

- des instabilités des prix, avec des flambées soudaines, et une tendance générale à la hausse sur les différents « marchés » déréglementés : en Scandinavie, en Grande Bretagne, aux Pays-Bas, en France, et dans d'autres pays voisins ;

- des coupures d'électricité longues et des « black outs » profonds voire généralisés : Californie, Nord Est des Etats Unis et Canada, Londres, Sud de la Suède et Danemark, Italie, Nouvelle-Zélande, ...

Ces événements incitent d'ores et déjà de nombreux responsables économiques et politiques, des grands clients industriels et des élus locaux, des chambres de commerces, des PME,.. ainsi que de simples citoyens, à douter et à remettre en cause une déréglementation qui fragmente les activités de production, de transport, de distribution, de « commercialisation », qui incite au court terme et au sous-investissement , qui ne garantit donc plus dans la durée l'équilibre offre-demande et qui permet aux opérateurs de pousser les prix à la hausse, sans que l'Etat puisse les encadrer en raison de leur statut d'entreprises privées.

C'est dans ce contexte que le gouvernement Raffarin vient de transmettre au Conseil d'Etat un projet de loi qui vise à changer le statut d'EDF et GDF en supprimant leur caractère public pour en faire des "sociétés anonymes" "de droit commun" c'est à dire à les privatiser alors qu'elles sont la propriété de tous, de la Nation et des citoyens, depuis plus de 50 ans.

Cette privatisation d'EDF et GDF aura-t-elle lieu sans débat, sans consultation de toutes les parties prenantes et, en particulier, sans consultation des citoyens?

Chacun sait en effet que, pour une entreprise publique, l'abandon du statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), sa transformation en société anonyme avec du capital réservé à des intérêts privés, signifie la privatisation, que ces intérêts deviennent majoritaires tout de suite ou plus tard comme dans le cas de France Télécom et de Air France.

La raison principale invoquée, "disposer des ressources financières nécessaires" pour "leur permettre de se développer en France comme en Europe", ne peut qu'interroger tout un chacun, alors que ces entreprises viennent de financer des acquisitions à l'étranger à un rythme supérieur à toutes les entreprises équivalentes.

Quant à la nouvelle raison avancée, "se conformer aux demandes de Bruxelles", chacun sait également que tous les traités européens laissent à chaque pays le choix du statut, public ou privé, des entreprises en charge du service public.

Aujourd'hui des questions-clés se posent et elles doivent être débattues par les élus, les responsables, les citoyens.

- jusqu'à présent, la Propriété Publique a-t-elle empêché EDF et GDF de réaliser des investissements industriels massifs de réseau, de production, de stockage... pour faire face à la croissance, et notamment à celle des trente Glorieuses ? A-t-elle empêché EDF et GDF de bâtir des partenariats industriels performants ? de prendre des positions à l'étranger dans un contexte de forte concentration du secteur en raison de l'ouverture à la

concurrence? A-t-elle empêché EDF et GDF de faire bénéficier les usagers citoyens et les entreprises françaises de la sécurité d'approvisionnement et de niveaux de prix très compétitifs au regard des autres pays européens ? A-t-elle fait, et peut-elle faire, obstacle à la mise en œuvre des dispositions instaurant la concurrence sur certains marchés électriques et gaziers?

- sachant que les usagers-consommateurs ont financé les investissements et le développement d'EDF et GDF par les tarifs, la privatisation d'EDF et GDF ne constituerait-elle pas une spoliation des citoyens? Quelles sont les engagements financiers de ces entreprises publiques vis-à-vis des tiers, notamment des collectivités locales concédantes, des personnels pour leurs retraites, des citoyens pour le démantèlement des centrales nucléaires et le traitement des déchets

Selon les différentes valorisations d'EDF et de GDF au regard de la vision privée de ses possibles acheteurs ou de la vision publique porteuse d'un projet industriel et social pour la Collectivité, est-il exact que, en cas de privatisation, l'Etat, et donc le citoyen-contribuable, se verraient transférer divers engagements majeurs afin de rendre ces « mariées » attractives pour les marchés financiers ? Ces transferts ne seraient-ils pas une seconde spoliation des citoyens?

A ce titre, que penser de ces spoliations de l'intérêt public au regard de l'intérêt général ?

- EDF et GDF furent à la fois des outils industriels d'une plus grande indépendance énergétique de la France (de 25% en 1970 à 50% en 1990 ce qui a engendré une résistance accrue aux variations des prix pétroliers) et un outil important de proximité et de solidarité sur le territoire grâce à la distribution mixte de l'électricité et du gaz..

Que deviendront leurs rôles et leurs missions, notamment la péréquation des tarifs sur tout le territoire, une fois séparées et privatisées ?

Ces privatisations ne sont-elles pas incompatibles avec la nécessaire mise en oeuvre d'un projet énergétique public pour la Collectivité, permettant de faire face à une dépendance et à une insécurité énergétiques de l'Europe qui s'accroissent, dans un monde où les conflits géostratégiques liés à l'énergie se multiplient, et où la protection de l'environnement requiert des actions publiques majeures ? La fusion d'EDF et GDF, à l'instar de la fusion allemande électricité-gaz EON-Rhurgas, ne serait-elle pas un moyen pour la France de disposer d'un outil fondamental de politique publique énergétique?

-au total, le moment n'est-il pas venu de formuler et de mettre en débat un nouveau projet pour EDF et GDF, ayant pour dimension la refondation de leur projet industriel, de leurs liens avec les collectivités locales et les citoyens, et de leur pacte social interne?

Parce que de nombreux responsables économiques , politiques, syndicaux et associatifs se posent de telles questions et qu'ils pensent que la privatisation d'EDF et GDF ne peut avoir lieu sans débat et sans une consultation démocratique large,

la Fondation Copernic et l'AITEC (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs) vous proposent de débattre de toutes ces questions dans le cadre du colloque qu'elles organisent

« Citoyens, EDF et GDF vous appartiennent ! »

Ce colloque aura lieu à l'Assemblée nationale.

Avec la participation d'élus de l'Assemblée nationale, de représentants de collectivités locales, d'usagers, d'associations, de confédérations et de fédérations syndicales, d'experts et d'économistes, etc.

PREMIERE PARTIE :

Introduction, réactions et points de vue des politiques, syndicalistes et associatifs

Gustave Massiah (AITEC)

Je suis très heureux de vous accueillir. Je suis l'un des animateurs de l'AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs) qui, avec la Fondation COPERNIC, organise ce colloque. Nous remercions beaucoup celles et ceux qui ont permis que ce colloque puisse se tenir, du point de vue de la réflexion sur le contenu comme de sa préparation matérielle. Nous sommes très heureux, aussi, de l'hospitalité qui nous est offerte à l'Assemblée nationale.

Nous allons commencer par un exposé introductif d'Yves Salesse, président de la fondation COPERNIC, qui co-préside cette séance. Ensuite, la première table ronde permettra d'entendre les réactions et points de vues de responsables politiques.

Yves Salesse (Fondation Copernic)

« Mesdames, Messieurs, l'objet essentiel de la présente loi est de remettre à la Nation, qui est seule en mesure de lui donner le développement, impérieusement exigé par nos besoins, l'équipement actuel du pays en électricité et en gaz. ». Ainsi débute, lors de la séance du 18 janvier 1946 de l'Assemblée nationale constituante, l'exposé des motifs de ce qui allait devenir la loi du 8 avril 1946. On comprend que beaucoup, y compris des Gaullistes, refusent aujourd'hui le projet d'un gouvernement minoritaire qui, en fait, viendra dire à l'actuelle Assemblée nationale : « **Mesdames, Messieurs, l'objet essentiel de la présente loi est de spolier la Nation et de remettre au capital financier, au mépris de nos besoins, l'équipement actuel du pays en électricité et en gaz.** ». Et la manifestation d'aujourd'hui (27 mai 2004) qui s'apprête à quitter la Bastille montrera qu'un nouveau passage en force par ce gouvernement est risqué pour son avenir.

Spoliation, à quel prétexte ? Rappelons, d'abord, les motifs oubliés : traditionnellement, les néo-libéraux avancent, en faveur des privatisations, le déficit des entreprises publiques, leur mauvais fonctionnement, leurs coûts pour les contribuables. Avec EDF et GDF, l'argument n'est, évidemment, pas présentable. Est également oublié l'argument traditionnel de la supériorité du marché. Les expériences catastrophiques de libéralisation-privatisation de ce secteur et d'autres sont trop présentes dans toutes les têtes pour les utiliser aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que ne reste pas, en toile de fond, ce dogme de la supériorité du marché et cela ne doit pas nous conduire à oublier que nos gouvernements de droite, mais, aussi, de gauche, ont accepté, ou promu, les décisions de libéralisation européenne et ont beaucoup privatisé.

Faute de ces arguments de fond, les raisons invoquées récemment ont été de deux ordres. La première, était que **l'Europe oblige à privatiser. C'est une contre-vérité.** Les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé, au niveau européen, d'ouvrir à la concurrence le marché de l'énergie. C'est assurément un mode d'attaque puissant contre le service public, mais il n'implique nullement la privatisation pour laquelle l'Europe n'a aucune compétence. Nombre d'entreprises publiques ont agi dans un marché concurrentiel. Nous avons rapidement écarté ce gros mensonge que l'on entend moins désormais.

Reste, donc, une unique raison avancée. Sur un marché ouvert, la privatisation d'EDF et de GDF serait nécessaire à son développement international. On ne nous dit rien de cette nécessité. **EDF a disposé de ressources importantes pour son développement à l'étranger.** Nombres d'exemples montrent que les partenariats industriels peuvent être développés sans privatisation de la mère, par la création de filiales, par exemple, et même sans lien capitalistique (les alliances extra européennes d'Air France, par exemple, dans le marché de l'aérien, ont fort bien fonctionné sans aucune implication capitalistique). Mais nous devons aller plus loin et aborder la question stratégique du développement international des entreprises de service public. Il serait erroné, me semble-t-il, d'avoir une position de principe sur le sujet. Comme sur d'autres, nous devons refuser le piège du pour ou contre. En revanche, nous devons exiger la réponse à la question "quel développement international et pour quoi faire ?".

Jusqu'à présent, nous avons connu l'internationalisation de France Télécom, qui l'a mené au bord de la faillite et qui a montré qu'une entreprise publique peut se comporter comme n'importe quel prédateur. Nous connaissons celle d'EDF dont les contributions au service public et à la santé de l'entreprise sont discutables mais n'ont pas été discutées. Pourtant, paradoxalement, cette internationalisation d'EDF est utilisée, aujourd'hui, comme justification de l'ouverture du capital. **La fragilité de la justification explique l'opération actuelle de camouflage.** On nous jure que la privatisation n'est pas envisagée, que le service public sera sauvegardé, que les acquis des salariés seront maintenus. François Roussely assure même, ce qui est très audacieux, et que je cite, cette entreprise "ne sera jamais privatisée" et il ajoute "Messieurs Chirac, Raffarin et Sarkozy s'y sont engagés". Ces solides cautions ne semblent pourtant pas suffire à apaiser les esprits.

Plus sérieusement, **l'expérience montre** à l'envisage **que la privatisation commence avec l'ouverture du capital** et l'on pourrait même dire qu'elle la précède souvent dans le comportement de la direction des entreprises qui s'apprêtent à ouvrir leur capital. Il est vrai que le projet de loi préparé et adopté en Conseil des ministres se borne à transformer la société d'établissement public en société anonyme. Cela permettra d'ouvrir le capital par simple décret. C'est la démarche connue de la privatisation par étape. Un volet de cette opération de camouflage est aujourd'hui particulièrement choquant. Plusieurs députés se sont émus de la campagne publicitaire menée par EDF à l'appui de son changement de statut. Que les ressources de l'entreprise publique soient utilisées pour affirmer que la décision est déjà prise et pour faire pression sur la représentation nationale et l'opinion publique est extrêmement grave.

Aussi grave a été la réponse du Ministre interpellé qui a dit devant la représentation nationale, avec beaucoup de légèreté, qu'il serait positif que la direction de l'entreprise, favorable à ce changement, s'en explique devant ses clients et devant les citoyens. Réponse grave mais révélatrice. De quelle direction de l'entreprise le Ministre parle-t-il ? Le Conseil d'administration d'EDF qui, à ma connaissance, est la direction, ne s'est pas prononcé. S'il s'agit de la direction technique, nous savons que nombre de dirigeants dans l'entreprise – et il faut saluer cette prise de position – sont hostiles à l'opération en cours. Nous avons d'ailleurs publié un document issu d'un groupe qui s'appelle Jean Marcel Moulin, constitué de cadres de l'entreprise, qui argumente très soigneusement sur cette question. Et puis, dans cette réponse ministérielle, pointe quelque chose que nous connaissons bien : assimiler une campagne publicitaire à une contribution au débat public montre la piètre idée que ces gens se font du débat démocratique.

Nous réfutons, aussi, l'argument selon lequel le refus de la privatisation vaudrait crispation sur le statu quo. Nous faisons des propositions pour un meilleur contrôle de la société sur les instruments dont elle s'est dotée sous forme d'entreprise publique.

Une autre dimension doit retenir notre attention, **le projet industriel**. Revenons à l'exposé des motifs de la Loi de 1946. On a pu se demander si le gaz devait faire l'objet d'une organisation commune avec l'électricité ou d'une réforme distincte. Le gaz et l'électricité constituent deux formes d'énergie étroitement complémentaires. Sur 264 entreprises gazières, 150 distribuent, également, de l'électricité. L'affirmation a-t-elle été frappée d'obsolescence par l'évolution historique ? La situation internationale montre que non, et **plusieurs projets syndicaux ou extra syndicaux plaident en faveur d'une fusion de EDF et de GDF** et il est significatif, qu'aujourd'hui, nombre de personnes, et pas simplement parmi ceux qui traditionnellement sont des défenseurs du service public, commence à s'intéresser à cette question.

En conclusion, je veux simplement poser **quelques questions aux députés invités** ici, parce qu'ils nous semblent devoir jouer un rôle essentiel dans la période à venir.

Tout d'abord, quel bilan tirez-vous de la déréglementation et des privatisations de l'électricité et du gaz dans les pays où elles sont mises en œuvre ?

Ensuite, que pensez vous des "garanties" présentées par le gouvernement et des raisons mises en avant pour justifier ce projet ?

La troisième interpellation est qu'il est temps de formuler et de mettre en débat un nouveau projet pour EDF et GDF publiques ayant pour dimension la refondation de leur projet industriel et de leur lien avec les collectivités locales et les citoyens, ainsi que leur pacte social interne.

Enfin, et ceci s'adresse plus particulièrement aux responsables politiques, êtes vous prêts, si ce coup de force passait à l'Assemblée nationale, à revenir sur cette situation dès la prochaine alternance en traduisant dans une nouvelle loi ce projet ambitieux pour EDF et GDF redevenus établissements publics ?

Henri Emmanuelli (PS)

Je vais essayer de répondre de façon concise, bien que le sujet soit inépuisable. Un certain nombre de choses sont déjà très connues et sont, je pense, dans cette salle, très partagées. Il y a d'abord les arguments. **Je fais partie de celles et ceux qui, sous ce gouvernement comme sous le précédent, ont eu des idées très arrêtées à propos d'EDF, en s'opposant à la privatisation, cela va de soi, mais aussi à l'ouverture du capital** – j'expliquerai dans un instant pourquoi. Les arguments théoriques, vous les connaissez : la défense du service public, la sécurité de l'approvisionnement, la sécurité des centrales nucléaires, la sécurité des prix, la péréquation, etc. Tout cela est dans les documents, je n'y reviens pas. J'ajouterais peut-être quelque chose sur les arguments qui n'y figurent pas et qui proviennent de la pratique et dont je regrette qu'ils ne soient pas plus largement partagés.

Aujourd'hui, dans le Parti socialiste, vous avez observé que tout le monde est hostile à la privatisation. Mais, comme vous le savez, cela n'a pas toujours été le cas puisqu'il y a même eu, lors de la campagne présidentielle – ce qui a créé des dégâts à l'évidence – une sorte de course poursuite entre ceux qui voulaient ouvrir à plus de 50% et ceux qui disaient que ce n'était pas grave de passer sous la barre des 50% : tous sont aujourd'hui frappés d'amnésie et ne se souviennent plus de cette période où leurs arguments étaient un peu différents... Bref, ces arguments, vous les connaissez, discutons donc de la pratique. J'ai été très opposé à cette privatisation et à l'ouverture du capital **parce que j'ai vécu, dans les dernières années, sur le terrain, l'aventure de France Télécom.**

Au départ, on nous avait dit qu'il s'agissait d'une ouverture du capital et pas d'une privatisation. Mais deux ans plus tard, lorsque, en tant que président d'un Conseil général - d'un département -, j'ai posé la question de la couverture GSM de l'ensemble du territoire, France Télécom m'a répondu qu'il n'y avait pas de problème, mais que la facture s'élevait à 32 millions ! J'ai fait observer en privé à nos élus et en public, « imaginez ce que va être la facture si dans quelques années, EDF vient nous faire le même coup ! ». Et que l'on nous explique que, toutes les communes ne présentant pas un certain nombre d'abonnés ne correspondront plus aux critères de rentabilité, et donc qu'elles ne pourront être desservies que moyennant des compensations des collectivités locales.

Je n'insiste pas non plus sur le fait que ceci est, bien évidemment, l'inverse du concept de l'aménagement du territoire : ce sont les collectivités les plus démunies, celles où la densité de population, où l'activité sont les plus faibles, qui seront sur-fiscalisées pour assurer ce qui, normalement, relève des charges du service public. Il ne s'agit donc pas d'une position simplement théorique, idéologique ou dogmatique, mais d'une position renforcée par l'expérience vécue. Je vous ai cité la couverture GSM, mais c'est pareil pour l'Internet haut débit aujourd'hui. France Télécom dit qu'il n'y a pas de problème pour couvrir les agglomérations rentables en ADSL tout de suite; mais pour couvrir l'ensemble du département, dans les zones où il n'y a pas un nombre minimum d'abonnés, il faut que les collectivités mettent la main au portefeuille.

Enfin cela revient, en terme politique d'abord, mais aussi pour l'avenir, à poser **la question du rôle que doit jouer EDF dans la politique industrielle française**. C'est un argument qui ne doit pas être négligé.

Un exemple éclairera le sujet : dans mon département, nous disposons de trois implantations industrielles, obtenues dans les années passées grâce au prix du courant électrique. Si des entreprises espagnoles ont quitté le nord de l'Espagne pour venir s'installer sur les bords de l'Adour – c'est le cas des aciéries par exemple – c'était essentiellement en raison du **prix de l'énergie en France**, qui, comme chacun sait, est très inférieur à ce qu'il est de l'autre côté des Pyrénées. Trois entreprises importantes sont venues s'installer et j'ai mesuré à cette occasion ce que représente, dans le choix des investisseurs, le poids des arguments relatifs : on nous parle souvent de la fiscalité, mais pour une aciérie, le prix du courant est un facteur d'implantation plus important que la fiscalité des cadres. Elles n'ont pas hésité. Par conséquent, cet argument de politique industrielle doit être présent à l'esprit au moment où resurgit avec force dans l'opinion publique la question des délocalisations et les craintes liées à la perte d'emploi.

Quid de l'avenir ? **Je suis partisan de refaire passer EDF sous contrôle public, si le pouvoir change**. Mais je ne serais pas tout à fait honnête si je vous disais avec certitude que ce souci est partagé par tout le monde. Au plan théorique sans aucun doute. Mais sur le plan pratique, ce sera une autre affaire car, même sans entrer dans les détails, vous connaissez la complexité du problème financier, notamment sur les régimes de retraite. Donc qu'est ce qui va être fait exactement ? Ce sont là des masses financières considérables, et re-détricotier l'ensemble après coup sera tout de même un problème d'une certaine dimension. Je m'y engage publiquement mais je répète une fois encore qu'un certain nombre d'acteurs doivent prendre toute leur place dans ce débat et poser des questions précises. Vous le faites, vous avez raison. Mais ce que fera la gauche si, en 2007 – ou je ne sais quand, elle retrouve la voie de la majorité et la détention du pouvoir exécutif, sera fonction de ses rapports de force internes.

Ce qui se passe : vous l'avez évoqué, on a eu les exemples étrangers. On sait tous ce qui s'est passé ailleurs en terme de sécurité, de prix et également en terme d'escroqueries. On ne nous a à peu près rien épargné sur le sujet – avec en plus en France, mais aussi aux Etats-Unis, **la question de la sécurité des centrales nucléaires**. Quand on sait ce qu'est la sécurité du réseau ferroviaire britannique confiée au privé, on se dit que, si les mêmes causes produisaient les mêmes effets sur la sécurité des centrales nucléaires, ce serait dramatique. Je pense que c'est un argument sur lequel il faut insister c'est un argument qui frappe et, dans ce genre de bataille, il ne faut rien négliger.

Que va-t-il se passer en réalité ? je n'ai aucune confiance évidemment dans les garanties de Messieurs Chirac ou Sarkozy. Le processus, on le connaît. **On va ouvrir le capital et à partir du moment où on ouvre le capital, on entre automatiquement dans une logique de gestion privée. Car alors, le patron d'EDF ne rendra plus de comptes à son Conseil d'administration ou à l'Etat : il faudra qu'il s'explique devant les analystes financiers pour soutenir le cours en bourse**. A partir de là, toute la logique de gestion est bouleversée et le processus d'une privatisation de fait est engagé. C'est grave. Je ne pense pas pour autant que ce processus soit irréversible parce que je crois que l'opinion est en train d'évoluer rapidement, par rapport à il y a cinq ou dix ans, sur triptyques du néo-libéralisme : capitalisme actionnarial, économie de marché et libre échange. Le libre échange commence à être remis en cause d'une façon assez sérieuse. L'économie de marché, tout le monde s'accorde à dire qu'il faut la réguler : le débat porte sur le degré d'implication et sur le point de savoir jusqu'où on veut aller. Sur l'actionnariat, là aussi des éléments récents ont bien entamé l'idée que le marché voit juste, qu'il est transparent, etc. Nous savons désormais – cela commence à se répandre dans l'opinion – que le marché n'a pas de projet à moyen et long terme, qu'il est aveugle sur l'avenir.

En définitive, il n'y a rien dans mon propos qui vous aura surpris – et vous ne vous attendiez sans doute pas à des surprises de ma part : ma détermination est entière mais aussi ma conscience de la relativité des moyens du moment, également. Parce que, disons le franchement, à l'Assemblée nationale, cela se terminera par 340 voix contre 140. Que le débat dure un ou huit jours, nous commençons à être habitués au tableau électronique qui s'allume à 340/140, et lorsque nos adversaires s'auto-congratulent, il n'y a plus qu'à sortir de l'hémicycle... Donc,

tout repose sur **la mobilisation de l'opinion publique et sur l'action syndicale** ; c'est pour cela que, pour ma part j'irai tout à l'heure saluer la manifestation nationale.

Gustave Massiah

Merci beaucoup Henri Emmanuelli. Nous sommes, de fait, très contents de ne pas avoir de surprise et de pouvoir compter sur une fidélité aussi forte.

Arnaud Montebourg (NPS)

Je crois que la grande force de la présentation donnée par votre colloque, c'est que la campagne qui est ouverte et qui a commencé depuis longtemps maintenant – à destination des citoyens usagers que l'on essaie de transformer en client consommateur – est importante dans le débat politique qui s'avance. Le gouvernement de droite a réussi à imposer l'idée que EDF n'était défendue dans sa forme actuelle que par ses salariés, sorte de produit du corporatisme syndical. Henri Emmanuelli ne m'en voudra pas si je reprends certaines de ses formules : il est lui-même particulièrement attaqué par Monsieur Raffarin qui lui a lancé « Monsieur Emmanuelli, allez voir en Allemagne vos amis socialistes, ils sont pire que moi qui suis un communiste à côté de monsieur Schröder », ce qui montre l'isolement, l'impossibilité finalement, d'apporter une analyse, un raisonnement, des propositions et un projet différents de cette pensée unique (devenue aujourd'hui ordonnancement juridique en provenance, non pas de l'Europe comme l'explique Yves Salesses à juste titre, mais des chefs d'Etat et de gouvernement qui ont pris la décision politique d'organiser la privatisation de l'énergie en Europe).

Donc, **la campagne engagée sur ce terrain mobilise les citoyens**. La division entre salariés et clients-consommateurs, qui est dans l'esprit des libéraux, ne peut pas fonctionner cette fois-ci car le dossier politique de la privatisation de l'électricité et du gaz a montré ses résultats dans d'autres pays. Et nous avons les preuves (tout à l'heure Yves Salesses aurait pu avancer encore plus loin dans le tableau désastreux des libéralisations/privatisations et leurs conséquences dramatiques pour les consommateurs) que cela ne peut pas être une bonne affaire pour le citoyen qui, de temps en temps, se préoccupe de sa situation de consommateur et de client.

Lorsque certains de nos concitoyens sont dans cet état d'esprit, il faut en tenir compte et leur parler de la nécessité de **construire un front politique pour défendre le projet d'un outil national sous maîtrise publique, assurant la cohésion nationale, la péréquation territoriale, le développement social, ainsi que la justice sociale**. Nous avons, je crois, les moyens de constituer un point de contre-offensive politique si nous sortons des analyses habituelles et si nous entrons dans le débat public. Pour ma part je m'occupe d'un département de Bourgogne – qui n'a pas les charmes de la Chalosse dont parlait Henri Emmanuelli mais qui en a d'autres (nous avons le Charollais et le Morvan!) – où il y a des salariés d'EDF et de GDF qui se battent pour maintenir l'accès au public. Ils viennent nous voir, pour monter des bagarres locales et ils commencent à « rencontrer » l'opinion publique. Alors qu'avant, on les taxait, on vous taxait, pour la plupart d'entre vous, de défendre des intérêts purement personnels, professionnels. Là, le front est en train de se reconstituer sur **l'idée qu'EDF appartient à tout le monde**. Et je dois vous dire que ce qui s'est passé pendant la tempête de 1999-2000, où nous avons vu les retraités, les anciens salariés monter sur les pylônes, une entreprise privée ne sait pas faire ça et ne le fait pas.

Faire le bilan de la déréglementation est absolument fondamental, parce qu'il est, en fait, désastreux pour le consommateur, dangereux pour l'industrie et, par ailleurs, dangereux pour l'investissement collectif que constitue un outil de production d'énergie à une échelle aussi vaste. **L'affaire californienne est un exemple significatif**. La privatisation, qui a eu lieu il y a dix ans (elle avait fait l'objet d'un consensus entre démocrates et républicains californiens et c'est d'ailleurs le gouverneur démocrate qui s'est fait « recalled » par Schwarzenegger, qui a été l'artisan de cette privatisation), a eu pour conséquence que l'actionnaire majoritaire, devenu privé, dans l'électricité de cet Etat (le 6^{ème} Etat au monde) n'a pas assumé la charge d'investissement. Il n'en avait pas les moyens ; en conséquence, la demande n'a pas rencontré l'offre. C'est la raison des immenses coupures, des problèmes gigantesques de sécurité d'approvisionnement. L'ensemble est désastreux pour les « privatisateurs » qui aujourd'hui nous dirigent. Le bilan est à faire connaître, à populariser. Et c'est notre travail d'élus nationaux, d'élus locaux, de militants engagés politiques ou syndicaux.

Les garanties offertes par le gouvernement cherchent à diviser, vous l'avez compris. Sarkozy dit : « je mets l'affaire du personnel d'un côté, donc, il n'y a plus de problème, la Nation pourra se contenter de marcher selon nos idées puisque sur la question du personnel, on s'est mis d'accord ». Il ne faut pas tomber dans ce piège politique sur les garanties qui sont offertes. **Lorsqu'on ouvre le capital, il est possible par la suite de vendre des parties de celui-ci**. Ce qui s'est passé sur l'affaire Renault est un très bon exemple : je me souviens d'avoir participé à une réaction publique suite à la mise en vente d'une partie du capital de Renault, qui n'était que le résidu de la propriété publique de cette entreprise ex-publique dont le capital a été ouvert mais « non privatisé ».

Peu à peu, cette part a été vendue dans des conditions d'absence totale de transparence, en dehors de la consultation parlementaire et selon un processus d'ailleurs purement financier de l'Etat. L'Etat avait besoin d'argent, il est allé chercher une participation, il a vendu à des copains, et maintenant, Renault est une entreprise

privée. Je ne discute pas de l'industrie de l'automobile, je pointe la méthode, la méthodologie politique et le processus qui, une fois le capital ouvert, ont conduit à une gestion purement financière des intérêts de l'Etat disposant d'un certain nombre de parts dans un capital. Donc, les garanties n'existent pas et ne peuvent pas exister politiquement. A partir du moment où le parlement a ouvert le verrou, on ne le revoit plus sur le dossier ; le politique disparaît, après quoi se met en place une gestion par le pouvoir exécutif selon des préoccupations qui, comme vous le savez dans le régime dangereux qu'est la Vème République, échappent au contrôle parlementaire. Vous pouvez toujours poser des questions, on vous répondra ou on ne vous répondra pas.

L'avenir ? Je suis, évidemment, en total harmonie avec mon ami Henri Emmanuelli. Je crois que ce qui se joue sur ce dossier, c'est, comme ce qui s'est joué le 28 mars dans les urnes, la capacité, à renverser l'équilibre politique en Europe et à **faire la démonstration qu'il est possible que le service public de l'électricité et du gaz puisse rester dans un cadre juridiquement maîtrisé par la puissance publique**. Et ceci de manière à réparer les conséquences des déréglementations dont les effets désastreux se font sentir dans l'ensemble des pays européens. Donc de bâtir en France la stratégie alternative. Mais cela ne se fera, non sans dégâts néanmoins, qu'à partir du moment où il sera acquis que les actionnaires auront finalement empoché une partie de ce qu'on appelle à juste titre **la rente – c'est-à-dire le prix des efforts de millions d'usagers-contribuables pour bâtir un outil de production performant, efficace et juste**. D'ailleurs, ce sera tout aussi injuste de reprendre cet instrument, parce que cela nous coûtera, au final. Mais il s'agit bien là d'un des points de la reconquête politique et stratégique pour le service public et la lutte contre la marchandisation d'une partie de plus en plus croissante de l'activité humaine que la pénétration des idées libérales a entraînée.

En guise de conclusion, je conseille le très beau livre de Serge Halimi, qui vient de paraître, *Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, où il montre les défaites idéologiques enregistrées des années 1960 dans le système politique américain jusqu'à nos jours. Malheureusement, nous n'avons pas d'autre choix que d'engager la riposte. Merci.

Gustave Massiah

Merci d'avoir mis en avant l'importance de la reconstruction du front politique citoyen qui, je crois, est ce que nous commençons ou continuons à faire avec vous aujourd'hui.

Martine Billard (Les Verts)

Sur le bilan des privatisations, je crois qu'on peut tous se retrouver. Mais je dirais qu'il n'y a pas de surprise. Parce que, contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, le marché de l'énergie est un marché très fermé composée d'entreprises oligopolistiques et l'on ne voit donc pas pourquoi elles feraient baisser les prix. Elles ont plutôt, en réalité, intérêt à les faire monter. D'ailleurs c'est déjà visible puisque, en France par exemple, le prix de l'électricité pour la SNCF a augmenté de près de 30%, récemment, au nom, justement, du marché européen. Cela a donc des conséquences sur les prix.

Je voudrais tout de même rappeler que si **le prix de l'électricité en France est assez faible par rapport à d'autres pays** c'est parce que nous avons des entreprises publiques, mais aussi parce que l'on n'intègre pas tous les coûts dans le prix de vente de l'électricité en France. Le prix est ainsi sous-estimé puisque le coût du démantèlement des centrales nucléaires et de la gestion des déchets n'y est pas intégré.

Ensuite, on peut défendre le maintien d'un prix bas de l'électricité dans le cadre d'un projet économique et de développement, mais il ne faut pas en oublier les raisons. Il y a une chose que je voudrais rappeler aussi, c'est le **contexte international** : il est plutôt marqué, en tendance, par une augmentation des prix de l'énergie, par suite de la baisse à terme de la production de pétrole et par la hausse de la consommation d'un certain nombre de pays – dont la Chine. La période est marquée par une montée des prix d'un certain nombre de matières premières, dont l'énergie, ce qui va créer de nombreuses tensions sur le marché de l'énergie et ouvrir un marché phénoménal à des entreprises privées – avec de fortes possibilités de bénéfices compte tenu de la concurrence et de la possibilité de production qui se fait jour. Je crois, pour saisir les enjeux de la privatisation, qu'il faut faire attention à ce contexte.

Sur les garanties présentées par ce gouvernement, on peut toujours croire les promesses qui nous sont faites. Par exemple, sur la question du statut, Sarkozy explique qu'il ne touchera pas à celui des agents d'EDF-GDF. Or pour les agents de France Télécom, on n'a pas touché au statut du personnel en place mais on a embauché sous statut privé. On voit comment cela se passe **à la Poste, à France Télécom et dans d'autres services** dont le capital a été ouvert (puisqu'on ne parle plus de privatisation). **Peu à peu, on grignote ce statut et on le fragilise de l'intérieur**. Je crois que s'il y a eu cette prise de position, c'est parce que ce gouvernement a essayé de diviser les salariés et les usagers en apportant un certain nombre de fausses garanties aux salariés sur la défense du statut et sur le lancement de l'EPR. Son propos a été de dire « vous voyez, avec le lancement de l'EPR et la garantie du statut, nous défendons votre outil de travail », en essayant, ainsi, de diviser un front possible avec les usagers. Ceci étant, je ne crois pas que ça marche énormément parce que tout le monde a besoin de se chauffer, besoin d'une énergie dans sa maison et je pense que les citoyens de ce pays sont quand même beaucoup plus attentifs à ce qui peut se passer sur ce terrain.

Sur quel projet se battre pour EDF-GDF ? Si nous sommes **contre la privatisation**, c'est justement parce que pour nous, **le statut public d'EDF et de GDF permet de construire un autre projet énergétique que celui d'aujourd'hui**. On ne peut pas, en effet, se contenter d'avoir comme projet toujours plus de production et de consommation. Compte tenu des difficultés à venir vis-à-vis d'un certain nombre de sources de production énergétique, il est très important de mener une réflexion sur la politique énergétique de la France et plus largement de l'Europe et de la planète, et sur le modèle de développement souhaité. Nous pensons que seule une entreprise publique peut avoir un projet qui prenne en compte l'ensemble des sources énergétiques possibles et, de ce point de vue, **il y a une réforme à conduire sur EDF** qui est centralisée sur le projet nucléaire. A nos yeux d'écologistes, ce n'est évidemment pas acceptable, alors qu'il y a d'autres sources qui peuvent être développées. Des sources qui, non seulement permettraient de réduire la part du nucléaire et nous espérons à terme la supprimer, mais qui en plus seraient des sources de développement de l'entreprise publique à un niveau général de coopération, notamment avec les pays du Sud. En effet, **si EDF développait massivement un secteur d'énergie alternative, solaire, éolienne ou autre, il y aurait des possibilités de coopération avec l'ensemble des pays du Sud** qui n'ont pas les moyens – heureusement, d'un certain point de vue, pour la planète – d'avoir des centrales nucléaires, et cela serait positif pour l'ensemble des peuples et du Nord et du Sud.

Trois questions vont dominer **les choix de développement** des décennies à venir : l'effet de serre et ses répercussions sur **le climat, l'accès à l'eau et l'accès à l'énergie**. Tout projet énergétique doit en tenir compte, parce qu'elles vont conditionner les choix de politiques économiques, sociales et environnementales. De ce point de vue, **seule une politique publique peut, à nos yeux, prendre en compte ces enjeux et offrir un modèle de développement soutenable**, parce qu'une entreprise privée recherche le profit et, dans ce cadre là, cherchera les productions les plus génératrices de profit à court et moyen termes – bien évidemment pas à long terme – et se préoccupera assez peu des intérêts des peuples du Sud. Voyez, en guise d'illustration, les politiques pratiquées dans certains pays du Sud (Afrique ou Amérique du Sud) et les difficultés d'accès à l'énergie qu'elles ont entraînées.

Pour conclure, vous comprenez que pour les Verts, il est fondamental de défendre ce statut, non pas dans le cadre de la défense d'une entreprise EDF-GDF qui serait la plus grande des merveilles, mais dans le cadre d'un projet économique, social et environnemental dont on doit pouvoir maîtriser l'outil. La seule façon de pouvoir le maîtriser, c'est d'avoir une entreprise publique avec, au niveau interne français, une politique sociale. En effet, aujourd'hui, il faut savoir un peu remettre en cause la politique sociale d'EDF ; ainsi la dernière annonce, sur le minimum de kilowatt-heures proposé pour les ménages en difficulté, ne va quand même pas très loin... Il y a aussi une réflexion collective à avoir, que ce soit en tant que travailleur d'EDF-GDF, ou en tant qu'utilisateur, du point de vue du secteur associatif, des collectivités territoriales... sur comment faire en sorte que l'ensemble des habitants de notre pays ait accès à l'énergie nécessaire pour vivre. En terme de répartition territoriale, il s'agit d'éviter une entreprise privée, qui, là où cela coûte plus cher, ferait payer aux collectivités et aux entreprises la prestation, et au contraire, de promouvoir la nécessité de desservir les lieux plus difficiles d'accès et les particuliers. Voilà toutes les raisons qui font que, nous, **nous défendons l'existence d'une entreprise publique**.

En cas d'arrivée de la gauche au gouvernement en 2007, je suis un peu comme mes camarades socialistes : je sais qu'il faudrait se battre pour la renationalisation parce que c'est là l'essentiel, mais je sais aussi que cela ne sera possible que s'il y a **un mouvement très fort, au niveau de la société**, pour pousser les politiques à assumer ce choix. Je crains, sinon, que la décision soit difficile à prendre...

Gustave Massiah

Merci beaucoup. Il est vrai que cette question de la privatisation est située en plein dans le débat sur les politiques énergétiques et qu'il faut absolument la prendre en charge.

Daniel Paul (Parti Communiste Français)

Je n'ai pas grand-chose à ajouter au contenu de ce travail collectif que je partage et que les communistes partagent probablement en grande partie. Je veux rappeler tout simplement, avant de répondre aux questions posées par Yves Salesse, un certain nombre de choses simples, que nous partageons probablement et qu'il est toujours utile d'avoir en tête.

Tout d'abord, **l'offensive aujourd'hui à l'égard d'EDF et de GDF** ne constitue pas une offensive ponctuelle, elle **se situe**, cela a été rappelé tout à l'heure, **dans un mouvement de libéralisation généralisée** des économies à travers le monde, entamé depuis une vingtaine d'années, voire plus, avec en certains endroits des offensives particulièrement fortes sur un certain nombre de secteurs. Je n'insiste pas, nous partageons tous cet aspect là.

Le deuxième aspect, c'est que l'énergie pose quand même aux tenants du libéralisme un certain nombre de difficultés, en particulier en France. Cela tient à mon avis à deux choses : d'une part, **l'énergie n'est pas ressentie, en France, comme un bien comme les autres**. C'est finalement le résultat de cette loi de 1946 qui a marqué les esprits, pas uniquement à l'intérieur des entreprises publiques concernées, mais aussi à travers les différents courants politiques. A droite comme à gauche, le sentiment est assez largement partagé qu'il s'agit d'un produit, qui n'est pas un produit du marché, pas « marchandisable » - et cette idée traverse de plus, toutes les couches de la société. Le deuxième élément – cela a été rappelé, je n'insisterai pas non plus sauf pour dire mon

attachement- c'est l'**attachement de la population, d'une manière générale, aux salariés d'EDF et de GDF**. A travers les dizaines d'années qui viennent de s'écouler, cela reste marquant. Ces deux éléments, au-delà des autres difficultés objectives, posent à l'évidence aux tenants de la libéralisation du marché de l'énergie un certain nombre de difficultés particulières.

La privatisation qui est à l'œuvre est totalement dogmatique, même si on ne peut pas évacuer l'idée que derrière tous ces éléments la situation financière et budgétaire de l'Etat français (le budget de la Nation) pousse probablement à rechercher des ressources immédiates. Et tout cela se retrouve, bien évidemment, dans le cadre du débat énergétique en cours actuellement.

EDF a, à mon avis, comme d'autres entreprises publiques nationales françaises, **un rôle international important à jouer**. Je crois qu'il ne faudrait surtout pas, au nom du fait qu'il y a eu une activité internationale d'EDF en Amérique du Sud et sur un certain nombre d'autres marchés, traduire cela par le fait qu'EDF devrait se repositionner uniquement sur le marché français. D'une part, parce que l'entreprise publique a acquis un savoir-faire, des compétences et qu'elle peut, au moment où la raréfaction des ressources et l'effet de serre deviennent des éléments incontournables de la réflexion, proposer à ces pays des coopérations – à rebours de ce qui est imposé à certaines régions comme l'Afrique par le biais des politiques du FMI. Il est surprenant, ainsi, qu'en Afrique centrale, pays qui dispose de ressources énormes en matière hydraulique, on ne pousse pas plus dans ce domaine ; **il y a assurément matière pour EDF à un travail de coopération**.

Au niveau de l'Europe, puisqu'il en est question avec les échéances du 13 juin [*élections européennes – NDLR*], il y a également un marché (dans le bon sens du terme) à développer en matière de coopération, en vue de bâtir une Europe de l'énergie, qui imposerait, au-delà des choix faits par les uns les autres, une maîtrise publique – ce qui ne veut pas nécessairement dire « étatisation » ou « nationalisation » partout.

EDF a également un rôle important à jouer dans la filière industrielle, comme l'a évoqué tout à l'heure Henri Emmanuelli. Il faut rappeler aux tenants du libéralisme du MEDEF, qu'une grande partie du développement industriel de la France, dans les « Trente glorieuses », a été acquis par **une politique énergétique sobre**, attentive aux besoins des industriels, appuyée sur des savoir-faire et des compétences et qui, par le biais d'une bonne péréquation, a profité au développement économique. A l'évidence aujourd'hui, on peut avoir des craintes quant aux augmentations de tarifs qui seraient imposées, et pas uniquement à la SNCF.

Importance d'EDF, également, dans la mise en œuvre d'une orientation énergétique. C'est en cours de discussion. Il faut quand même se rappeler que ces orientations énergétiques initialement décidées par le précédent gouvernement, ont disparu au moment des élections régionales. Observez le planning parlementaire jusqu'à l'été, il n'en est plus question. Sans doute, cela est-il lié aux résultats des élections, et aux mobilisations fortes des salariés d'EDF-GDF pour défendre leur demande. Dans la mise en œuvre d'une orientation énergétique, il faut préserver les bouquets énergétiques. Est-ce qu'une privatisation d'EDF préserverait le bouquet énergétique ? Non, dans la mesure où l'objectif deviendrait la rentabilité immédiate des sources et moyens d'énergie.

Autre rôle important : **la lutte contre l'effet de serre**. Une des critiques que l'on peut faire à cette loi sur les orientations énergétiques, c'est qu'elle laisse totalement vide la période allant jusqu'en 2015. Comment fait-on jusqu'à ce moment là, où est question de d'installer un réacteur EPR, pour faire face aux besoins nés de l'augmentation de la consommation nationale de l'énergie ?

Je viens de Normandie, où la production d'énergie nucléaire est dispersée sur dix-sept sites classés SEVESO (autour de la région havraise), donc, où une certaine accoutumance existe. Au Havre est aussi installée une centrale thermique, centrale d'appoint. En février dernier, cette centrale d'appoint a été arrêtée et avec elle, quelques autres centrales en raisons d'un conflit social. Il semble avoir suffi de l'arrêt de ces quelques centrales pour amener une situation de pénurie et obliger EDF à aller acheter du courant à un prix défiant toute concurrence (dans le mauvais sens du terme) sur le marché international. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, on fonctionne dans ce domaine, là aussi, en flux tendu.

Aujourd'hui, avec quatre ou cinq millions de personnes qui vivent en difficultés ou en situation de précarité, en l'absence de croissance économique, EDF est à la limite de ce qu'il est possible de produire. Toutes les études et analyses confirment que les besoins d'énergie iront croissants dans les années qui viennent. Comment faire alors dans les dix années à venir ? Les orientations énergétiques en discussion n'en disent rien – l'amendement que j'ai proposé à ce sujet a été « retoqué » par la droite et par le gouvernement. Le risque est grand, tout simplement, d'avoir recours non pas aux énergies renouvelables, parce qu'elles ne pallieraient pas cette difficulté, mais tout simplement à la remise en marche accélérée, dans les conditions les plus mauvaises, de centrales et sources d'énergie polluantes. Pour ces raisons, **nous tenons à ce que la maîtrise publique demeure**.

La sécurité des approvisionnements a été évoquée également, je n'y reviens pas.

Sur cette loi d'orientation énergétique, il ne faut donc pas se leurrer. Elle a été « arrachée », à la fois par le résultat des élections après avoir été retirée du programme, et par les luttes des salariés d'EDF et de GDF. Mais absente avant, présente ou imposée depuis, elle s'intègre dans les orientations qui sont préconisées par la droite.

J'en viens aux réponses aux quatre questions posées.

Le bilan des privatisations est demandé et systématiquement refusé. Je me suis même permis de dire à Nicole Fontaine, il y a quelques mois, à propos cette fois de France Télécom et de la Poste, que si le bilan des privatisations était vraiment si bon, bien fous seraient ceux qui refuseraient un bilan : la ministre n'aurait donc rien à craindre à programmer la présentation d'un bilan chiffré, résultant d'un travail méticuleux entrepris par une commission d'enquête. Il faut donc démystifier cette privatisation. Les arguments, là-dessus, abondent.

Sur les garanties données par le gouvernement, rappelons qu'il aura fallu sept ans pour passer d'une ouverture du capital de France Télécom à une privatisation pure et simple. Faites le calcul : je crains fort que pour EDF et GDF, il n'en faille pas beaucoup plus.

S'agissant de **revenir sur le projet de la droite s'il passait, j'y suis favorable**, d'autant plus que l'expérience de 1997 à 2002 est révélatrice de ce point de vue. Je me garderai bien ici d'engager la direction nationale de mon parti, mais c'est en tout cas clair pour moi, qu'il ne saurait être question de se lancer dans une majorité qui ne reviendrait pas sur une opération comme celle qui se dessine. D'autant plus que le gouvernement actuel, en place encore pour trois ans et sans échéance électorale d'ici 2007, se dit que ces opérations doivent être menées maintenant, pour des tas de raisons et que, le Rubicon une fois franchi, personne ne reviendra dessus, sauf éventuellement à la marge. De la même manière que Blair n'est pas revenu sur ce qu'a fait Thatcher, les ultra libéraux, en France, estiment sans doute qu'il faut mener à bien ces opérations aujourd'hui pour que, après, il n'y ait pas de retour en arrière. Pensez au film de Visconti, il est quelquefois nécessaire de changer pour que les choses restent les mêmes...

Gustave Massiah

Merci beaucoup pour cette prise de position vigoureuse et argumentée ; nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre engagement dans cette bataille difficile.

François Durovray (Debout la République)

J'ai une tâche qui n'est pas facile ce matin. Je vais essayer de m'y attacher puisque je vais essayer de vous prouver qu'il y a **des élus, également à droite, qui sont attachés au service public et notamment au service public de l'énergie et donc au fait que EDF et GDF restent dans le giron public.**

La manifestation qui se prépare aujourd'hui fait que je suis arrivé un petit peu en retard, aussi n'ai-je pas entendu les quatre questions, mais j'espère que je vais y répondre à travers de mon exposé, exposé par lequel je vais essayer de vous montrer que **pour nous, gaullistes**, ce n'est pas tant le statut de l'entreprise qui compte, mais la politique énergétique, et que **c'est de la politique énergétique que doit découler le statut public. C'est la raison pour laquelle nous sommes opposés à la privatisation d'EDF-GDF.** Nous sommes bien entendu partisans de son maintien dans le giron public, mais pas forcément partisans du statu quo par rapport à EDF-GDF, c'est-à-dire que le maintien dans le statut public peut tout à fait justifier des évolutions de l'entreprise publique.

Nous sommes contre la privatisation, c'est une évidence. Les orateurs précédents l'ont indiqué, les tenants de la privatisation nous disent que le principe de spécialité qui encadre EDF et GDF ne tient plus. Ce qui est à nos yeux complètement faux dans la mesure où il y a quantité d'entreprises, privées comme publiques, qui se spécialisent dans leur segment d'activité et qui réussissent parfaitement. J'ai entendu citer, tout à l'heure, l'exemple de Renault qui ne fabrique que des voitures et qui, je crois, ne se porte pas trop mal au niveau international. Et nous pouvons citer Carrefour qui, aujourd'hui, se mobilise dans la grande distribution et nulle part ailleurs et qui est, également, un leader national. Les tenants de la privatisation nous disent aussi qu'il faut rompre avec le statut public parce que EDF et GDF ne peuvent pas intervenir à l'international. Ce qui est complètement faux puisque EDF et GDF sont déjà intervenus dans quantité de pays, Amérique Latine, Italie. **Au niveau de la réglementation européenne, celle-ci est complètement neutre s'agissant du statut. Elle n'impose nullement la privatisation** d'une société. Il y a d'ailleurs un débat aujourd'hui, au niveau de l'Europe, sur la notion de service public. Mais, en tout état de causes, les Traités européens sont complètement neutres s'agissant du statut privé ou public des entreprises.

Enfin, dernier grand argument des tenants de la privatisation, celui qui consiste à dire qu'avec la libéralisation il sera possible de rattraper notre retard sur les pays étrangers et de faire baisser les coûts. Sur ce point, malheureusement, **les pays étrangers ont apporté la preuve que la libéralisation n'entraînait pas systématiquement la baisse des prix.** Je ne veux pas être trop long mais je voudrais quand même citer un avocat de la libéralisation, Claude Mandil, qui est Directeur exécutif de l'Agence Internationale de l'Energie et qui, dans un article du Monde publié à la fin du mois de septembre, avait dit que les forces du marché, grâce à la concurrence et à l'accroissement de l'efficacité, vont produire une baisse des prix. Ce n'est pas toujours exact. De nombreux consommateurs n'ont pas tardé à s'en rendre compte.

Dans de nombreux cas, la concurrence est d'abord appliquée aux prix industriels qui ont effectivement baissé, les fournisseurs se rattrapant sur les prix domestiques qui, eux, ont augmenté. L'efficacité économique y gagne, mais il faut dire la vérité à l'opinion. Je crois que l'on ne peut pas être plus clair s'agissant des prix. S'agissant ensuite du retard que nous pourrions avoir par rapport aux autres pays, c'est un domaine sur lequel les exemples qui ont

été cités auparavant sur **Enron, sur la Californie, sur les coupures d'électricité en Italie**, prouvent qu'en France nous pouvons peut-être souffrir d'un petit retard en ce domaine, mais ça ne nous coûtera pas trop de soucis.

Alors, si nous sommes, à Debout la République, favorables au maintien d'EDF et de GDF dans le giron public, c'est pour quatre raisons que je vais essayer d'énumérer rapidement.

La première raison est industrielle et stratégique. L'énergie n'est pas un bien de consommation comme les autres. Ce n'est pas un bien stockable, ce n'est pas un bien transportable comme n'importe quel autre bien, d'ailleurs il n'y a pas de marché mondial de l'énergie. Il y a une plaque continentale française avec le Benelux, l'Allemagne tout au plus, mais on ne peut pas transporter l'énergie à l'autre bout du monde. Donc, là aussi, les arguments avancés ne sont pas forcément justes. Et puis, surtout, l'énergie fait appel à des domaines stratégiques. Il s'agit de centrales nucléaires, il s'agit de barrages hydrauliques et je vous avouerais que nous sommes plutôt favorables à ce qu'ils restent sous contrôle d'autorité publique plutôt que sous contrôle d'entreprises privées.

La deuxième raison est environnementale. Cela était évoqué auparavant, mais il est évident, à nos yeux, qu'une entreprise privée, et c'est logique c'est son rôle, va rechercher le profit immédiat, la satisfaction de ses actionnaires. Et que la satisfaction de ses actionnaires, malheureusement, s'agissant du domaine de l'énergie, va conduire au choix d'énergies qui, aujourd'hui, sont les moins coûteux, le gaz essentiellement, mais le charbon aussi : par conséquent le risque sera de développer ces énergies au détriment d'autres énergies, plus protectrices de l'environnement, les énergies renouvelables bien évidemment, mais aussi l'énergie nucléaire. C'est un point de divergence que nous pouvons avoir, mais l'énergie nucléaire, aujourd'hui, protège davantage l'environnement que d'autres énergies fossiles très polluantes. Pour cette raison environnementale, **nous souhaitons que EDF reste dans le giron public, parce que nous pourrions imposer à l'entreprise publique une mobilisation sur certaines productions énergétiques plus que sur d'autres.**

La troisième raison est sociale et territoriale. Cela a été évoqué, aussi, avant moi. Le gouvernement a décidé récemment d'appliquer un tarif social sur l'électricité. Je m'en félicite, je pense que tout le monde s'en félicite. Si l'entreprise devient privée, je doute que nous puissions adopter la même politique tarifaire. De la même manière, s'agissant de **la politique d'aménagement du territoire**, et cela a été évoqué notamment par Henri Emmanuelli tout à l'heure, et je crois aussi par Arnaud Montebourg. Je suis élu d'un département urbain, je suis conseiller général de l'Essonne, et je peux vous assurer que les habitants, les électeurs, qui paient peut-être l'énergie un peu plus chère, justement pour assurer une certaine **péréquation des tarifs sur l'ensemble du territoire**, me disent, à chaque fois, qu'ils sont presque heureux de payer cette énergie un peu plus chère parce que lorsqu'ils se baladent en vacances à travers la France, qu'ils vont dans le Lubéron, qu'ils vont dans les coins les plus reculés de France, ils voient que l'énergie est accessible partout.

Je vous assure que c'est vrai, et ils sont fiers, aussi, de payer le prix du timbre de la même manière partout sur le territoire. Ils sont contents parce que cela fait partie de cette **solidarité nationale**. Ils sont contents que le tarif de l'énergie soit le même partout. Ils sont peut-être masochistes, je ne sais pas ce que vous en pensez, mais je peux vous assurer qu'ils sont contents que le tarif de l'énergie soit le même partout. Et d'ailleurs, à la différence des autres pays européens qui ont une densité de population beaucoup plus grande (pays Anglo-Saxons, Allemagne, Pays Bas qui ont 200 habitants par km²), une des spécificités françaises est justement d'avoir une densité beaucoup plus faible (de 100 habitants par km²) qui nous oblige à un aménagement du territoire, et donc à une politique publique beaucoup plus forte.

Dernière raison, qui motive à nos yeux le maintien dans le domaine public, c'est que **EDF et GDF sont des entreprises qui ont réussi**. Elles ont été créées voici 50 ans et, aujourd'hui, je crois que tout le monde se félicite de la manière dont ces industries fonctionnent, car elles produisent l'électricité l'une des moins chères d'Europe avec un niveau de sécurité d'approvisionnement qui est l'un des plus élevés en Europe. Alors, c'est vrai, il est logique de se poser la question : **pourquoi chercher à casser quelque chose qui fonctionne et qui donne satisfaction à nos concitoyens**, (puisque EDF et GDF sont les entreprises préférées des français) ?

Ce n'est pas parce que nous sommes favorables, et je terminerai là-dessus, au maintien du statut public de l'entreprise qu'il ne faut pas d'évolution. Pour notre part, nous estimons que **nous devons sortir de la séparation de plus en plus forte qui existe aujourd'hui entre les deux entreprises EDF et GDF et que nous devons constituer un pôle énergétique français fort**. Certains ont proposé la création d'Energie de France, ou d'une autre structure, peu importe, mais d'un pôle énergétique français industriel de tout premier plan. Lequel pôle serait bien évidemment chargé de produire l'énergie nécessaire au pays, mais également il se verrait assigner des objectifs de développement et des objectifs de stratégies industrielles. Seul le pouvoir politique, là aussi, seul le pouvoir public, peut l'imposer, peut dire à EDF-GDF ou à Energie de France, demain, si jamais la proposition fait son chemin, "vous allez travailler avec ONF pour développer la bio-masse, vous allez travailler avec le CEA pour développer le nucléaire civil, vous allez travailler avec l'EADS pour développer le photo-voltaïque, vous allez travailler avec le CNRS, avec l'INRA, avec AREVA, avec tous les autres grands acteurs qui pourraient davantage intervenir dans le domaine de l'énergie et qui ne le font pas aujourd'hui".

Alors, et c'est un point essentiel à nos yeux pour réussir l'évolution de EDF-GDF et pour réussir la politique énergétique de ce pays, parce que c'est de la politique énergétique que doit découler le statut de l'entreprise, **parce que cette politique énergétique nécessite une intervention publique, nous souhaitons leur maintien dans un statut public.**

Gustave Massiah

Merci beaucoup, nous sommes très contents de cette **réaffirmation de la nécessité d'une politique publique plus forte liée au sens de l'intérêt général, notamment en matière énergétique.** Ce que je vous propose maintenant, c'est que nous ouvrons le débat.

Anne Debregeas, syndicaliste, Sud Energie

Je travaille au centre R&D de Clamart. Nous sommes totalement en phase avec le bilan qui a été tiré, à savoir que **la dérégulation et le processus de privatisation sont un échec**, maintenant reconnu par tous, y compris par ceux qui demandaient, initialement, la déréglementation. Puisque vous avez cité Monsieur Mandil, on peut aussi citer le porte-parole des grands clients d'EDF qui sont déjà, aujourd'hui en univers concurrentiel et qui déclare, tel quel, "l'iceberg est devant nous, continuons, fonçons dedans". Ce n'est pas moi qui le dit, c'est un fait avéré.

Effectivement, **les arguments qui sont annoncés par Sarkozy, par le gouvernement, sont inexistant**, pourrait-on dire. Sur la dérégulation, l'argument est « c'est l'Europe qui nous l'impose », voire « c'est la gauche qui nous l'impose ». En faveur de la privatisation, comme l'a développé Yves Salesse, il y a bien eu quelques arguments mais ils sont totalement fallacieux. La question du financement a été déjà évoquée. Il est peut-être possible dire un mot du problème du principe de spécialité. Le principe de spécialité, qui oblige EDF et GDF à ne vendre que de l'électricité et du gaz, respectivement, dans leur domaine, serait très néfaste à leur avenir. **Ce principe de spécialité**, en fait, quoiqu'en dise le gouvernement, n'est pas vraiment lié au statut de l'entreprise, au statut d'EPIC, mais bien **une contrepartie du monopole public qu'avaient ces entreprises.** En conséquence, **à partir du moment où ce monopole tombe, le principe de spécialité tombera, de fait.** Regardons ce qui s'est passé dans le marché qui est aujourd'hui concurrentiel, qui correspond tout de même à 30% du marché ouvert : EDF a gardé plus de 80% de ses clients, et ce malgré le principe de spécialité, et elle a pu vendre des services via des filiales, via Delkia. Donc ce principe de spécialité n'est absolument pas un problème.

Face à cette situation, on voit bien que **le seul argument réel est un argument idéologique**, pour continuer à foncer dans le mur, parce qu'on peut vraiment dire qu'il s'agit de foncer dans le mur. Même les autres pays qui avaient libéralisé commencent à revenir en arrière voire commencent à re-nationaliser. Tout le monde est d'accord pour dire que c'est un échec. Alors, pourquoi continue-t-on ? Parce que c'est idéologique. Et maintenant, peut-on arrêter ce processus ? Nous sommes persuadés que oui. D'abord parce que cela va bien au-delà d'EDF. En effet, c'est un processus de destruction des services publics qui est entrepris et EDF peut réellement être un point d'appui pour stopper ce processus de destruction des services publics. Si nous arrivons à mener la bataille avec succès contre la privatisation d'EDF, cela sera un point d'appui très important pour l'arrêt de la dérégulation du marché et pour l'arrêt de la destruction des autres services publics comme la poste, la sécurité sociale et d'autres.

Par contre, si cette bataille est un échec, on peut avoir des craintes sur l'avenir de ces services publics. EDF est un point d'ancrage très important parce que l'histoire de l'entreprise, parce que le taux de syndicalisation extrêmement important de l'entreprise et parce que la mobilisation des agents qui a été montrée à maintes reprises (à la dernière manifestation du 8 avril, il y avait plus de 75% de grévistes) font que l'on peut être sûr que EDF a les moyens de bloquer les choses. Pour cela, nous, Sud et Sud Energie, pensons qu'il faut un mouvement de grève national, unitaire et reconductible, parce que le gouvernement ne reculera pas devant des journées d'action isolées ou des actions locales. Alors vis-à-vis de ça, **les usagers ont aussi un rôle à jouer**, bien sûr. Il faut que nous ayons l'appui des usagers. J'ai lu un dernier sondage qui dit que 53% des usagers soutiennent la manifestation. Or, on veut nous faire croire que les manifestations et que les grèves sont illégitimes, qu'elles ne sont pas populaires. C'est faux, cela est prouvé : chaque fois, dans tous ces types d'action, **le mouvement est populaire.**

Il faut continuer à impliquer les usagers, à les informer des conséquences des dérégulations pour eux. Nous le faisons, tous les syndicats le font. Avec distribution de tracts, avec des débats publics, également en association avec le réseau d'associations comme Attac, Copernic, etc. Il faut dire que c'est très difficile pour nous, parce que nous avons **très peu d'accès à la presse** : tous les articles que nous proposons sont systématiquement refusés, alors que, parallèlement, **Roussely**, comme vous l'avez dit, **fait des publicités énormes dans les journaux.** C'est vrai que les moyens ne sont pas les mêmes. Le moyen essentiel d'alerter l'opinion publique à plus grande ampleur sur ce problème est de faire un mouvement de grève massif et là, l'opinion publique pourra être alertée. Il faut le soutien des usagers mais on ne peut pas non plus s'en remettre complètement à eux. Les agents EDF sont quand même garants, quelque part, du service public de l'énergie. **Nous ne nous battons pas pour nos propres avantages, mais vraiment pour la défense du service public de l'énergie** et c'est pourquoi il faut partir en grève.

Je vais juste rajouter un petit mot sur ce que nous ressentons, nous, dans l'entreprise, à propos de la privatisation, car **il y a déjà une privatisation rampante**. Nous sentons complètement que les objectifs de l'entreprise ont déjà changé. Avant, c'était la production de l'électricité au moindre coût pour tous avec une péréquation tarifaire. Aujourd'hui, on nous dit clairement que l'objectif, c'est de maximiser la marge de l'entreprise. Et maximiser la marge de l'entreprise, cela veut dire choisir des clients, avantager les clients les plus gros au détriment des plus petits, essayer de jouer sur les marchés financiers. Une activité énorme se développe sur les marchés financiers pour essayer de comprendre comment montent les prix, comment baissent les prix, comment on peut manipuler les prix pour pouvoir maximiser la marge de l'entreprise. Enfin, et c'est vraiment scandaleux pour nous qui sommes rentrés dans une entreprise publique, voir ce qui se passe aujourd'hui est vraiment écœurant. Car il y a maintes autres choses, comme les baisses de budget: dans la recherche, en particulier la recherche sur le développement durable, ou sur les énergies renouvelables, et également sur la maintenance nucléaire. Ainsi, pour **les risques nucléaires**, quand il est dit qu'ils **augmentent avec la privatisation**, cela n'est pas seulement un risque en l'air, **c'est vraiment un risque existant**. Déjà des articles sont parus pour alerter l'opinion sur ce problème. Et un exemple dramatique nous vient récemment du Japon et s'annonce en France...

Alain Dorange, Commission Energie des Verts

Je pense également qu'il faut resituer le problème d'EDF dans le cadre plus général de la politique énergétique. Tout le monde l'a dit et que nous sommes tous d'accord là-dessus. **Il existe un élément qui est essentiel dans cette politique énergétique et qui ne peut être pris en charge que par une entreprise nationalisée ou par une entreprise publique, c'est le problème des économies d'énergie**. Comment va-t-on faire, dans un marché qui sera libéralisé, pour que les marchands de kWh vous proposent de réduire votre consommation ? Cela est absolument inimaginable. D'ailleurs, les quelques propositions qui sont faites dans le projet de loi d'orientation énergétique sur ce sujet, en viennent à confier au marché le soin de promouvoir les économies d'énergie. C'est un système absolument aberrant. Or nous comptons énormément sur ces économies d'énergie potentielles, qui sont considérables, pour répondre à la demande. Contrairement à ce qui a été dit, nous ne sommes pas d'accord pour dire qu'actuellement, nous serions à la limite de la rupture en matière de production. Si EDF a été à la limite de la rupture, c'est parce qu'elle exporte, chaque année, l'équivalent de tout ce que produisent nos barrages hydroélectriques. Nous ne sommes donc pas à la limite de la rupture, loin de là.

Une raison également pour laquelle le service public a été mis en cause -et je pense qu'il y a quand même quelques raisons, il ne faut pas se les voiler- c'est que **ce service public a échappé à sa tutelle**. Normalement, l'Etat devait avoir la tutelle de ce service public. Mais très rapidement, l'expertise de l'Etat s'est révélée défailante. La seule expertise technique possible était à l'intérieur d'EDF, elle-même. EDF est alors devenue, effectivement, un Etat dans l'Etat, et un certain nombre de dérives, un certain nombre de choix politiques, je pense en particulier au choix du nucléaire, ont été faits sans que l'Etat ait pu dire quoi que ce soit. Il a simplement été demandé à EDF, « vous croyez que ça va marcher ? ». Réponse « Oui ça va marcher ». « Combien en voulez -vous? ». Réponse : « J'en veux tant. » Cela s'est fait au téléphone, un samedi matin!

Alain, agent de la Direction du Personnel EDF-GDF

Je voudrais d'abord insister sur le fait que je ne suis pas parmi ceux qui idéalisent EDF-GDF. Je pense qu'en d'autres temps, il y aurait beaucoup à redire sur le fonctionnement de ces deux entreprises, et de leur comité d'entreprise. Mais aujourd'hui, il y a urgence. Je pense que si l'ouverture du capital passe aujourd'hui, il en sera fini avec le service public. Parce que je ne crois pas du tout qu'un éventuel gouvernement d'alternance fera quoi que ce soit pour revenir sur la privatisation qui est annoncée. Je connais bien les positions d'Henri Emmanuelli. Je les salue. Mais je ne crois pas que les positions d'Henri Emmanuelli seront les positions d'un prochain gouvernement d'alternance. L'expérience du passé montre que vos positions (*en s'adressant à Henri Emmanuelli*) n'ont pas été celles des gouvernements précédents. Je pense qu'il faut absolument faire en sorte que l'ouverture du capital ne passe pas, parce que sinon, je suis persuadé qu'alors il en sera fini avec le service public.

Michel, ATTAC 15^{ème}, usager

C'est une question aux politiques, concernant la mobilisation. Ils ne l'ont pas abordée: comment comptent-ils mobiliser, en particulier, **les régions, les départements, c'est-à-dire les collectivités territoriales**, notamment du fait qu'elles sont, pour une grande partie, à gauche. Parce que, même si la mobilisation des personnels d'EDF est forte et massive, (on le voit bien, elle est essentielle, ils ont les moyens de bloquer la machine), mais c'est sur le territoire que cela se passe. Donc, je voudrais savoir comment, vous, politiques, pour une fois, vous pourriez vous mettre en accord entre les différents niveaux, le national, le local et le territorial pour réaliser une vraie mobilisation sur la question qui nous intéresse.

Michel, syndicaliste CFTC Rhône-Alpes

Pour moi l'important, c'est évidemment de trouver une solution pour bloquer le système. Donc, je pense qu'aujourd'hui, ici, nous sommes à un début. La première chose que je vois de positif, c'est que, tout à l'heure, Henri Emmanuelli a dit que le résultat c'était 340 contre 140, et là nous devrions, aujourd'hui, déjà en être à 339 contre 141, apparemment. Donc, nous avons déjà progressé depuis tout à l'heure. C'est un bon début.

Par contre pour les problèmes de statut de personnel, en Rhône-Alpes, **je rappelle le cas de la CNR, la Compagnie Nationale du Rhône**, qui est déjà vendue, pour ainsi dire. Ce qui me chagrine, c'est qu'il y avait des

villes comme Lyon et Paris, qui avaient des actions, et je croyais qu'elles étaient à gauche. Or, elles ont vendu leurs actions alors que cela alimentait la privatisation. Donc, cela m'interpelle quand même. Cela veut dire que, derrière le problème gestionnaire s'impose un problème politique. Je proposerais donc déjà à tous les élus ou les futurs élus qu'ils se fassent une petite motion, mélangeant tous les partis politiques ensemble en disant : voilà ce que nous voyons pour EDF-GDF et pour l'avenir, et si nous arrivons à trouver une majorité de gens, peut-être que nous arriverons à refaire le 8 avril 1946. Les utopies, quand elles se réalisent, c'est de là que viennent les révolutions. Donc à mon avis, en politique, c'est là où il faut jouer l'utopie, parce que, en ce qui concerne la gestion, n'importe qui peut gérer.

Les méfaits existent déjà à EDF. Vous avez entendu parler du **trading d'EDF**, lequel a été mis à Londres, comme par hasard. Et qu'a fait le trading pendant la canicule ? Il a joué contre la maison mère. Et le directeur se serait « empoché », -le directeur est un agent EDF sans être agent EDF, au statut sans être au statut- je ne sais plus les chiffres parce que cela m'a paru invraisemblable, je crois de 6 millions d'euros de commissions. Il marche à la commission. Il joue contre la maison mère. Il vend de l'électricité en l'Italie, l'Italie la revend à EDF et entre temps il touche sa commission. Donc ce type de choses, est déjà un préambule, et cela a été fait avant l'ouverture à la concurrence.

Autre exemple: actuellement le syndicat de l'encadrement de l'entreprise dit : à nous, l'ouverture du capital ne nous fait pas peur. Comme par hasard, ce syndicat gagne des votes lors des élections du conseil d'administration. Pourquoi ? Parce que, derrière, certains cadres se voient déjà « cadres nouveaux » ou « cadres qui vont pantoufler dans une entreprise publique, mais qui va devenir privée et dont le salaire gonflera ». Ils ne pensent plus à l'intérêt général. Donc attention, **en interne à EDF-GDF**, nous avons déjà des gens à grandes dents qui sont en train de se révéler et qui vont casser le service public que nous avons connu et dans lequel nous sommes entrés pour cela, il y a vingt ou trente ans, voire plus. Dans ce contexte, les salariés avaient vocation à être moins payés mais longtemps. Une garantie de carrière certes, mais en travaillant toujours au service de l'intérêt général. Et maintenant ils font entrer des jeunes loups qui activent des tentations qui sont graves. **Il faut donc s'y mettre tous pour essayer de changer les choses. A mon avis, en matière d'utopies, certaines réussissent.**

Jacques Nikonoff (Président d'ATTAC)

Je crois qu'il existe un problème de **hiérarchie des arguments**. Car si nous faisons le bilan des luttes qui se sont développées ces vingt dernières années, à propos des privatisations, on est frappé de constater qu'il existe un problème de hiérarchie des arguments.

Ce qui vient souvent en premier, ce sont des arguments spécifiques liés à telle ou telle entreprise qui mériterait de rester dans le secteur public ou national. Donc l'argument central tourne autour des spécificités des entreprises en question. C'est le cas actuellement pour EDF. Je pense qu'il faut revoir cette hiérarchie des arguments et mettre **en premier lieu, en premier argument, la question libérale**, parce que c'est au nom des conceptions libérales que l'on privatise. Les questions spécifiques, que ce soit les problèmes de l'énergie, du rail, de l'eau... sont des arguments non pas secondaires mais qui doivent venir, à mon avis, derrière cet argument principal qui est la clarification de la question libérale. Or, il existe une difficulté à aborder de front la question libérale et à montrer que ce qui relie, pour reprendre le propos précédent, la sécurité sociale, la privatisation de la Snecma, etc., c'est bien la question libérale avant tout. Faute de faire cela, nous assistons à une sorte de marché des luttes contre les privatisations, je m'excuse de cette expression, mais ceux qui sont menacés de privatisation à Air France, à l'Aéroport de Paris, à la Snecma, à la SNCF et à l'EDF essaient de prendre finalement leur part de marché dans la contestation, dans la lutte ; et cela interdit le rassemblement le plus large de toutes ces forces, parce que chacune se bat, principalement, sur ces spécificités.

Nous pourrions continuer la discussion pour approfondir la question libérale, préciser l'argumentation, mais **comment un libéral voit-il l'économie ?** Un libéral moyen voit l'économie en trois étapes. Il faut de **l'épargne** : elle permettra de **l'investissement** qui, lui-même, permettra **la croissance et de l'emploi**. On voit donc s'amenuiser le poids des cotisations sociales dans le PIB, que ce soit pour les retraites, pour l'assurance maladie. Et pour les autres, les services publics, les entreprises nationales, c'est exactement le même principe. Ce sont des entreprises qui n'ont pas d'actions sur les marchés financiers et donc, pour les libéraux, ce système empêche le développement économique, tout simplement parce qu'il ne génère pas de croissance. L'expérience montre que la France est le deuxième pays au monde en matière d'épargne, et que c'est cette épargne abondante qui a alimenté les entreprises depuis vingt ans. Les records de privatisation du gouvernement Jospin n'ont absolument pas développé l'investissement des entreprises, dont le taux baisse tendanciellement, alors que le taux d'épargne, lui, n'a fait qu'augmenter. **Ainsi cette vision de l'économie, prônée par les libéraux, ne fonctionne pas.** Je pense donc que ce problème de remise à plat de la hiérarchie des arguments existe réellement.

Enfin, **il faut que les forces politiques, qui souhaitent intervenir sur le sujet, annoncent clairement**, du moins celles qui sont dans l'opposition aujourd'hui, (et qui peut-être, demain, reviendront aux affaires), **disent le plus clairement possible qu'elles re-nationaliseront ce qui a été privatisé.** On ne peut pas être plus clair si on dit ça.

François, retraité EDF

Je suis un ancien d'EDF-GDF, où je suis rentré en 1959. Je voulais simplement dire que je m'inquiète, par rapport à l'alternance, quand je vois une des têtes de liste du PS dans le Sud Est déclarer, le 9 mai sur LCI RTL, qu'il était favorable au changement de statut d'EDF. Oui, j'ai tout lieu de m'inquiéter.

Daniel Paul

A propos d'une question qui a été posée concernant **les collectivités locales**. Je suis d'accord. Nous avons 21 ou 22 régions sur 23 ou 24, je ne sais plus très bien, qui sont maintenant passées à gauche. Les régions ont un rôle économique, elles ont un rôle en matière d'aménagement du territoire. Je pense qu'**elles pourraient utilement intervenir dans le débat**. Les conseils généraux ont un rôle également –sur ces questions là, le rôle est différent ou un peu moindre, ce n'est pas un jugement de valeur. Dans le domaine social, ce n'est pas neutre. Et quand on sait par exemple, pour répondre à Martine Billard, que **le fonds social pour l'énergie** (il est intéressant de se renseigner sur la façon dont il est dépensé) n'est jamais complètement utilisé. Il existe des reliquats considérables. Je connais les reliquats en Seine Maritime, qui est un des départements qui comptent le plus de RMIstes et le plus aussi de grandes fortunes, les choses vont ensemble souvent. Cela n'est pas admissible. Il n'est pas tolérable que cette situation demeure.

Le conseil général de Seine Maritime, l'ancien département de Lecanuet, a viré de bord aux dernières élections. La Seine Maritime c'est Paluel, Panly et la centrale thermique du Havre, et au Sud se trouvent Flamanville et la Hague. Cela faisait 214 ans que cela n'était pas arrivé. Il a voté à l'unanimité une motion souhaitant le maintien de la maîtrise publique de centrales, je dis bien à l'unanimité, pas à la majorité de gauche. Certes, ce n'est pas cela qui va faire tout basculer, mais si dans tous les départements, dans toutes les régions où la gauche a pris la main depuis quelques semaines, et dans les autres évidemment, cette même attitude se développe, c'est la petite pierre qui contribue à faire en sorte que la prise de conscience se fasse.

Pour terminer une précision : à la chambre des députés, cela ne fera peut-être pas 340 à 140, parce que cela ne fait que 480 au total, et il en reste donc encore 90, quand même. Mais **il ne faut pas trop se voiler la face à propos de la majorité au parlement : un claquement de doigt et elle vote, sauf quelques francs tireurs**. Cependant, si dans le pays, au niveau des conseils municipaux, au niveau des conseils généraux, au niveau des collectivités locales, au niveau des associations, dans les quartiers, nous faisons monter la pression, s'agissant d'une entité comme EDF, qui n'est pas comme les autres entreprises publiques, alors cela peut changer quelque chose...

Une dernière chose : je suis d'accord avec Nikonoff pour dire qu'il faut hiérarchiser et qu'il y a une offensive libérale. Je l'ai mise en tête tout à l'heure. Mais ensuite, dans les objets des offensives, il y a aussi une hiérarchie. Et il est clair que, pour les libéraux, le secteur de l'énergie, en France est un secteur extrêmement symbolique et que là, s'ils parviennent à leurs fins, je ne dis pas que cela sera fini pour le reste, (ce n'est jamais fini), mais cela sera difficile.

Martine Billard

Je pense aussi qu'**il faut chercher comment avoir un front très large pour se battre sur cette question** et je suis d'accord pour dire que cela fait partie de la libéralisation générale des services. Pour autant, chacun sait, quand même, que, quelques fois, il faut également se battre par rapport à une attaque précise, pour pouvoir avoir des chances de gagner. Je sais bien, que du coup, la conséquence en est que le secteur le plus faible est celui qui se fait battre. Ceci étant, je crois aussi que, quelques fois, à tout noyer, on a du mal, finalement, à mobiliser les gens.

Pour la question de l'énergie, comme tout le monde a besoin d'énergie dans sa vie, c'est un sujet sur lequel il est possible de mobiliser. Le problème, après, est alors: comment mobilise-t-on et sur quoi ? Car il est vrai qu'il y a des désaccords entre nous sur certains aspects, le nucléaire étant le plus important. Nous, nous sommes pour la défense du statut public d'EDF. Ceci étant, si cela passe par la défense du nucléaire, évidemment nous sommes un petit peu « gênés aux entournures ».

Et pour mobiliser les usagers, je crois aussi qu'il faut faire attention, et ce que disait Daniel Paul m'y a fait penser. C'est **à propos du fonds social de l'énergie** : nous par exemple, à Paris, nous l'utilisons totalement mais nous avons des problèmes. C'est significatif d'un certain type de politique d'EDF. Par exemple, à Paris, une partie des HLM est chauffée par la CPCU, le chauffage collectif. Et bien pour l'instant ces HLM ne relèvent pas du fonds social énergie car le fonds social énergie concerne l'électricité, et le gaz. Il ne prend pas en compte les énergies alternatives de chauffage. Donc dans un HLM qui est chauffé avec une autre énergie que l'électricité ou le gaz, les locataires ne peuvent pas, s'ils ont des problèmes de paiement de leur facture, avoir accès au fonds social énergie. Ce sont des petites choses mais si nous voulons avoir une mobilisation très large, il faut ne pas être uniquement dans la défense du statut (ceci d'ailleurs n'a pas été dit ici, dans l'ensemble) mais il faut vraiment avoir une politique ouverte pour pouvoir mobiliser l'ensemble des personnes concernées. Cela passe par la mobilisation des collectivités, tel que l'a dit Daniel Paul car il y a vraiment des choses qui sont faisables. **Mais je**

pense aussi qu'il faut que, au niveau des partis de la gauche, nous réfléchissions à des appels communs afin de défendre ces entreprises auxquelles nous sommes tous attachés.

François Durovray

Je réagis à deux interventions.

La première est celle du représentant Verts sur la demande énergétique. C'est un point sur lequel je n'ai pas insisté mais il a tout à fait raison, **une maîtrise de la demande énergétique doit venir des pouvoirs publics**. En tout cas, elle viendra plus facilement des pouvoirs publics que d'une entreprise privée. Cependant, on s'aperçoit également que lorsqu'il y a eu libéralisation du marché de l'énergie, il peut y avoir entente entre quelques grandes entreprises privées pour limiter la production et donc pour jouer sur le niveau des prix. Il est évident que la maîtrise de la consommation d'énergie doit se faire par des acteurs publics. Mais il n'est pas évident que les entreprises privées vont forcément accroître la consommation énergétique, étant donnée la variable prix.

Deuxième élément, sur la mobilisation politique, pour réagir à l'intervention de Rhône Alpes : je crois que tout le monde a eu l'honnêteté de le dire autour de cette table, que sur cette question là nous étions parfois minoritaires. Notamment, Arnaud Montebourg et Henri Emmanuelli ont eu la prudence de dire tout à l'heure que, s'ils revenaient aux affaires, malheureusement, ils n'étaient pas sûrs de pouvoir revenir sur le statut d'EDF. Aujourd'hui, il est plus facile pour les élus de gauche de voter contre un projet du gouvernement, alors qu'hier ils étaient dans la situation inverse, lorsqu'il y a eu Barcelone, en mars 2002, et que c'est alors Jospin qui avait lancé le mouvement. **Malheureusement, à gauche comme à droite, les élus ont quelque peu abdiqué de leurs pouvoirs et ont quelque peu laissé le mouvement de libéralisation s'en aller, ce qui est un vrai problème sur le fond, parce que c'est maintenant que le combat doit être mené.**

Sous la forme de boutade : **comment se mobiliser ?** Je réponds : c'est quand même **en investissant les partis politiques**. Alors à gauche, Henri Emmanuelli et Arnaud Montebourg commencent à être un peu plus fort au PS... Mais il est clair que c'est en investissant les partis politiques qu'on peut se mobiliser. Et, sous la forme d'une boutade, je serais tenté de tenter de vous inviter à adhérer massivement à l'UMP, pour que le courant que je représente porte un peu plus les idées !

Henri Emmanuelli

Sur le problème qu'évoquait Nikonoff, celui de l'explication première de ce qui se passe, à savoir le libéralisme ou néo-libéralisme: c'est évident. Je suis un petit peu surpris par une chose, qui n'est pas nouvelle, qui est la capacité de la gauche à se disperser, à se scissionner, ce qui implique d'ailleurs dans ses rangs, d'innombrables redites, répétitions. Il est évident qu'il n'y a pas un texte, pour ma part et je crois que c'est le cas d'Arnaud aussi, que nous n'écrivions sans commencer par là. Sans dire : **le problème c'est l'offensive idéologique menée par le libéralisme**, qui d'ailleurs a ses antécédents dans l'histoire économique : Schopenhauer avant 1940 expliquait déjà que la vocation du capitalisme était la mondialisation. Et il l'expliquait très bien d'ailleurs. Donc, bien sûr qu'il y a cette raison là. Et je ne voudrais pas qu'on pense que nous n'y avons pas pensé. Car cela fait quand même un moment que cette question est au cœur du débat.

Le problème, après, est alors : comment se battons contre cela ? **Que peut-on faire ? Nous sommes face à une offensive sans précédent**. La fourniture a été alimentée par l'effondrement du Mur de Berlin (pour faire symbolique) et le fait que, Chevènement l'avait dit, les russes ont beaucoup souffert pour nous, les sociaux-démocrates occidentaux, car ce sont eux qui prenaient les coups, mais en même temps, comme ils faisaient peur, nous, ici, nous engrangions les bénéfices des compromis de cette peur. Désormais, il n'y a plus de méchant loup, alors, comment fait-on ?

J'ai entendu : « si vous revenez au pouvoir, que va-t-il se passer ? ». Si cela ne dépendait que de moi, j'en suis sûr ! Mais il faudrait que je sois majoritaire. Et **je lance des appels pour investir l'outil qui va être le décideur** (tout le monde le sait, que l'on aime ou que l'on n'aime pas, mais là dessus bien sûr chacun peut avoir une opinion très variée). Chacun sait très bien quel est le parti qui va être le parti de l'alternance. La réponse à cette question devient alors « qui sera majoritaire dans ce parti, à ce moment là ? » Vous le savez parfaitement et donc, très tranquillement, très gentiment, je lance un appel à l'adhésion, mais pas n'importe où, à l'adhésion sur certaines sensibilités qui pourront, à ce moment là, vous assurer cette garantie. Autrement, cela peut durer longtemps. On nous dit : vous êtes minoritaires et vous y restez quand même. Mais où voulez-vous que nous allions ? Faire encore un groupe et des manifs tous seuls, refaire des pétitions, et re-scissionner, re-diviser ? J'ai toujours fait le choix de rester dans ce parti, car je pense qu'il est l'acteur principal. Et que c'est à partir de ce qu'il est, qu'il faut peser sur ses orientations. Il faut aussi se demander ce que l'on fait pour que cela ne se reproduise pas et moi je vous propose une solution concrète.

Arnaud Montebourg

Henri a tout dit. Il y a des fractures politiques, il y a des combats politiques, on ne peut pas dire que les partis sont inutiles puisque c'est précisément eux qui investissent le pouvoir et prennent les décisions. Donc j'ai la même démarche qu'Henri. Nous l'avons menée de façon parallèle. Il est évident qu'on ne peut pas, aujourd'hui, négliger la question fondamentale de la nature profonde du Parti socialiste. Beaucoup de gens me disent: "nous nous viendrons au PS lorsque vous aurez viré Fabius, Rocard, Strauss Khan".

Peut-être..., mais il faudrait ne pas trop attendre et pour cela, plus nombreux nous serons, mieux cela vaudra. Henri a raison de lancer un appel à l'adhésion. Sur le terrain, pour faire écho à ce qu'a dit Daniel Paul tout à l'heure, dans certains endroits, de façon diverse, parce que la sociologie des organisations nous permet de savoir qu'il y a des degrés de mobilisation sur des questions qui sont variables selon les histoires militantes ou la géographie politique, **il y a des possibilités réelles d'action. Dans mon département, le Parti socialiste a organisé une série de conférences à destination des citoyens-usagers**, car aujourd'hui le débat autour de la question énergétique apparaît en quelque sorte comme "monopolisé" par les personnels EDF et GDF. Alors chaque fois qu'ils ont demandé du soutien, nous leur avons accordé ce soutien, mais nous voulons "élargir le front", comme l'ont dit un certain nombre d'orateurs. C'est la raison pour laquelle nous avons prévu une action assez approfondie de mobilisation politique sur ce terrain, mobilisation qui inclue tout le monde, tous les citoyens, pour montrer à la population la conséquence de décisions prises par ce gouvernement et commencer à construire la réaction politique appelée par un certain nombre d'entre vous de leurs vœux.

Yves Salessse

Après ces appels à souscription intéressants de deux grands partis qui sont décideurs, l'un du moment, l'autre putatif (ce qui pose d'ailleurs un problème, même si ce n'est pas le débat aujourd'hui, car s'il faut changer de crémerie à chaque fois que l'on change de décideurs, cela devient compliqué)... je ne voudrais pas que ceux des autres partis qui n'ont pas lancé leur souscription ne soient pas entendus ici. Nous remercions les participants à ce débat.

Gustave Massiah

Je voudrais insister sur un point : heureusement **nous avons devant nous plusieurs variables possibles. Il y a évidemment la variable partis, la variable des coalitions de partis. Il y a aussi la variable du mouvement social syndical et citoyen. Et c'est, je crois, l'articulation des trois qui permettra d'arriver à quelque chose.** Aujourd'hui, pour cette question EDF et GDF, ce qui est très important, c'est également de développer cette mobilisation syndicale, sociale et citoyenne, tout en mobilisant aussi les partis.

DEUXIEME PARTIE

EDF et GDF : intérêt général ou libéralisation. Propriété publique ou privatisation

Yves Salessse

Nous avons invité François Morin qui est économiste, professeur à l'Université de Toulouse, ancien commissaire à la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), et membre actuellement du Gres-Lereps. Est également invité, Jean-Louis Lefranc qui est syndicaliste, porteur d'une expérience importante au Conseil d'administration de GDF. Enfin, compte tenu des particularités que j'ai signalées du collectif Jean-Marcel Moulin, qui a produit des études, y compris techniques, mais qui ne peut pas s'exprimer en tant que tel, nous avons demandé à Marc Manganot, de la Fondation Copernic et de l'Aitec, de faire une brève présentation de certains aspects financiers et comptables de la question.

La libéralisation en question ou la dynamique économique et industrielle d'EDF et GDF

François Morin (économiste, professeur à l'Université de Toulouse, ancien commissaire à la Commission de Régulation de l'Energie, actuellement membre du Gres-Lereps)

J'interviens ici en tant qu'universitaire qui a pu observer les processus de privatisation, dans le monde en général et en France en particulier. Disposition névralgique du projet de loi relatif au service public de l'électricité et du gaz, l'article 22 du texte du projet de loi entérine le changement de statut d'EDF et de Gaz de France, d'Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) en sociétés. Les deux entreprises relèveraient, par cet article, du droit commun des sociétés en les transformant en sociétés anonymes.

Chacun sait que ce changement de statut est le prélude à l'ouverture du capital – ce qui est effectivement annoncé – mais aussi, ultérieurement, **et bien que le gouvernement s'en défende, à la privatisation possible de ces deux entreprises.** Rappelons que seul le seuil de 50% détenu par les capitaux privés définit la frontière entre ouverture du capital (seuil inférieur à 50%) et privatisation (seuil supérieur à 50%). Mais, comme nous allons le voir, **le seuil de 50% relève davantage de la rhétorique juridique et politique, que de l'exercice de pouvoirs effectifs.**

Faut-il franchir l'étape cruciale du changement de statut ? L'exposé des motifs de la loi répond sans hésiter : «il apparaît nécessaire, pour leur permettre de développer leurs activités en France comme en Europe en disposant des ressources financières nécessaires et d'une possibilité accrue de conclure des alliances, de soumettre EDF et Gaz de France au droit commun des sociétés et d'abroger le principe de spécialité qui cantonnait leurs activités respectives dans le domaine de l'électricité et du gaz ».

On retrouve ici les arguments classiques utilisés pour ouvrir le capital des entreprises publiques à statut public. Alors que ces deux entreprises particulières remplissent d'éminentes missions de service public - que le gouvernement leur reconnaît volontiers - ces arguments sont-ils suffisamment convaincants ? Nous ne le pensons pas car, **pour répondre aux défis européens, d'autres formes d'organisation des deux établissements sont possibles**, comme nous allons le montrer. Dès lors, il faut s'interroger sur les véritables motivations de ce choix.

Ouvrir le capital d'une tête de groupe, comme par exemple EDF ou GDF, c'est d'abord changer la logique d'ensemble de gestion de l'établissement. Pourquoi ? Parce qu'il s'agira, au moins dans un premier temps, de faire droit aux intérêts minoritaires - privés - dont la raison fondamentale des placements est un bon retour sur investissement.

Le changement de statut, avec par conséquent l'ouverture du capital, c'est donc d'abord l'introduction inévitable de nouvelles normes de gestion dans le fonctionnement du futur EDF et du futur Gaz de France. La seule présence d'actionnaires privés donne des droits de surveillance sur la gestion d'une société, même si ces actionnaires sont faiblement minoritaires. Comment cela est-il possible ?

Pour le comprendre, il suffit de lire le code du commerce. Par exemple :

- à partir d'un seuil de 5 %, les actionnaires minoritaires peuvent convoquer des assemblées générales et déposer des résolutions (article L 225-103 du code du commerce) ; de même, ils peuvent exiger la récusation d'un commissaire aux comptes (art. L 225-230) ou adresser une question écrite aux dirigeants sur leurs opérations de gestion, avec communication aux commissaires aux comptes (art. L 225-231) ;
- à partir de 10%, les pouvoirs deviennent plus importants puisque ces actionnaires peuvent faire nommer des experts auprès des tribunaux afin de vérifier le bien fondé de certaines opérations de gestion (art L 223-37) ; à partir de 20%, ils peuvent tenter directement une action contre la direction ou les membres du conseil (art. L 225-252) ;
- enfin, à partir du tiers du capital, arme suprême, ils peuvent bloquer toutes les décisions prises en assemblée générale extraordinaire, c'est-à-dire toutes les décisions importantes de la société (augmentation de capital, transfert du siège social, etc.).

Notons que pendant tout un temps le Ministre de l'économie et des finances n'avait pas écarté ce dernier seuil pour les capitaux privés, puisque ces derniers auraient pu détenir 34% du capital. Depuis la déclaration du 27 mai dernier, cette part a été baissée par le ministre à 30% éliminant du même coup l'éventualité d'une minorité de blocage... mais jusqu'à quand ? Une fois la loi votée, un simple amendement parmi d'autres dans une autre loi comme une loi de finances suffira pour que la part des capitaux privés puisse de nouveau augmenter et franchir ce seuil.

De surcroît, **aujourd'hui, les grands actionnaires privés d'une société cotée en bourse sont devenus des professionnels. C'est notamment le cas des fonds de pension américains. Ceux-ci ne laissent rien passer en matière de gestion. Pour eux, le régime normal du fonctionnement d'une firme, c'est de faire de « la valeur pour l'actionnaire » qui soit la plus élevée possible. En cas de problème, ils peuvent, ou bien « voter avec leurs pieds », c'est-à-dire vendre leurs titres, provoquant, dans bien des cas, la chute libre du cours de bourse. Ou bien encore, ils font jouer (ou menace de faire jouer) leurs droits d'actionnaire minoritaire, même s'il y a un actionnaire majoritaire.**

Rappelons-nous, par exemple, le dossier de Vilvorde où Renault a été obligé de fermer cette usine ultra-moderne alors que l'Etat était de loin le principal actionnaire (avec 44% du capital à l'époque). Mais, dans le capital de Renault, se trouvaient également deux fonds de pension américains – minoritaires – qui estimaient le maintien de cette usine belge beaucoup trop coûteux... Pire, avec le dossier Eramet, où l'Etat - cette fois-ci actionnaire majoritaire - n'a pas pu réaliser, en Nouvelle Calédonie, des transferts de

mines, jugés pourtant souhaitables politiquement, là aussi, en raison de l'opposition d'investisseurs institutionnels.

Sur le fond, et nous revenons à ce que disait Nikonoff tout à l'heure, c'est bien cette logique là, cette logique financière qui fait une confiance aveugle aux forces du marché, que le gouvernement veut faire entrer à la tête des deux entreprises publiques. En dénonçant dans l'exposé des motifs « le risque d'immobilisme », **le gouvernement entend, en réalité, inoculer, de façon irréversible, la culture de la valeur pour l'actionnaire dans la gestion des deux entreprises.**

Enoncé de cette façon, cette visée n'est guère avouable. Alors sont évoqués des arguments parallèles et plus présentables, notamment trois. Le principe de spécialité limiterait l'activité de l'EPIC, car il faudrait pouvoir se doter des mêmes moyens que les concurrents et, par exemple, proposer une offre multi-énergie. L'argument du financement ensuite : **l'ouverture du capital serait un élément essentiel pour doter les entreprises de fonds nécessaires à leur développement.** Enfin, l'argument de la garantie de l'Etat : celle-ci modifierait les conditions de la concurrence et le changement de forme juridique de l'EPIC en « société » lèverait la difficulté.

Ces arguments sont-ils déterminants ? On peut en douter, surtout celui concernant le financement car on sait que la bourse n'est plus, depuis plusieurs années, et pas seulement depuis l'éclatement de la bulle financière, le moyen idéal pour opérer des augmentations de capital. Au contraire, lorsque l'on fait le bilan sur plusieurs années, avant même l'éclatement de la crise financière, on s'aperçoit que les augmentations de capital sont négatives en bourse. C'est-à-dire qu'il y a même de la destruction de capital en bourse et les gens vont en bourse, non pas pour trouver du financement, mais précisément pour faire des opérations de rapprochement d'entreprises, des OPA, etc. et pour maintenir une certaine pression sur la gestion des entreprises. Le contrôle des équipes dirigeantes se fait par les signaux du marché en quelque sorte.

Mais une façon de comprendre la portée limitée de ces arguments est d'imaginer un autre schéma juridique où ces contraintes peuvent être totalement levées, avec, pourtant, le maintien du statut de l'EPIC !

En tant qu'ancien commissaire à la CRE, je voudrais par rapport à la situation concrète actuelle, avancer dans le débat sur la future organisation. J'ai vu, en tant que membre de cette Commission, le poids que pèsent les directives européennes, aujourd'hui, dans le contexte. Et je ne pense pas que l'on puisse, dans le combat qui est mené aujourd'hui, ignorer le poids de ces directives. Si l'on doit penser à une autre organisation, à un autre projet, **je pense que l'on doit intégrer quelque part la réalité de ces directives européennes.**

Prenons, par exemple, l'organisation suivante :

- **les deux têtes, EDF et Gaz de France, gardent leur statut d'EPIC** (on peut même les fusionner dans un EPIC nouveau « EGF », puisque, de droite comme de gauche, un tel schéma de fusion est envisagé par certains) ;
- **les autres activités sont ensuite filialisées** : (les directives européennes nous imposent cette séparation juridique)
 - * **les activités concurrentielles (production, fourniture) dans des filiales détenues au moins pour les deux tiers par des participations publiques dont celle, majoritaire, de l'EPIC ;**
 - * **les activités non concurrentielles (transport, distribution, services communs) dans des filiales, elles, détenues à 100% par des capitaux publics dont au moins la moitié par l'EPIC.**

Il est évident que, dans un tel schéma, les activités concurrentielles se trouvent dotées de tous les attributs que le gouvernement prête au changement de statut et à l'ouverture du capital : **le principe de spécialité disparaît, le financement est ouvert, la garantie de l'Etat tombe. Quant aux missions de service public, elles sont pour l'essentiel gérées dans le cadre des activités non concurrentielles, mais peuvent l'être aussi au niveau des têtes de groupe. De plus, la construction du marché unique de l'énergie peut se poursuivre sans entraves.**

Pourquoi, alors, ne pas aller vers cette réforme limitée et qui répond aux critères avancés par le gouvernement ? Celui-ci n'a-t-il pas finalement une visée politique, probablement à forte connotation idéologique, bien qu'il s'en défende ? On peut le craindre en voyant toutes les concessions récentes qu'il s'apprête à réaliser afin de faire aboutir, coûte que coûte, le changement de statut des deux EPIC.

Or l'organisation décrite ci-dessus a un autre avantage, celui de préserver l'avenir, notamment pour le secteur électrique. Le maintien du statut de l'EPIC est, en effet, le seul cadre - l'histoire d'EDF en est une preuve éclatante sur les 60 dernières années - qui puisse fournir l'horizon très long nécessaire à la réalisation des futurs investissements à venir, dont on sait qu'ils seront particulièrement élevés.

De plus, nul ne saurait ignorer les difficultés et les débats que soulève actuellement la libéralisation de ce secteur particulier. Dysfonctionnements et black-out(s) ont eu tendance ces dernières années à se succéder, d'où les débats extrêmement vifs qui entourent l'interprétation de ces dysfonctionnements : sont-ils dus à la libéralisation du marché ou bien, à chaque fois, à des causes spécifiques ?

De même, les tentations de manipulation des prix sur le marché de l'électricité sont extrêmement fortes, car très rentables (l'électricité n'est pas un produit stockable !) ; on sait que ces manipulations n'ont pas eu lieu seulement en Californie. Enfin, l'augmentation continue des prix de l'électricité sur la plaque continentale et leur volatilité croissante font douter de plus en plus les grands consommateurs, ceux qui précisément pensaient bénéficier du processus de libéralisation par des baisses de prix significatives. Ils sont aujourd'hui les premiers à réclamer la réversibilité du processus et la possibilité de revenir vers des prix réglementés !

Faudra-t-il aussi, un jour, qu'après avoir changé le statut d'EDF et de Gaz de France, que nos citoyens réclament, à corps et à cris, le retour de ces deux entreprises vers leur statut d'origine ?

La dynamique sociale

Jean-Louis Lefranc (syndicaliste, ex membre du Conseil d'administration de GDF)

Je vais essayer de vous parler de la question sociale dans ce projet Sarkozy, avec une approche critique sociale du projet de loi lui-même, dans lequel on peut déceler des incohérences, et se rendre compte que, contrairement à ce que nous dit ce ministre, relayé par François Roussely : « dormez bien braves gens RIEN ne changera », au contraire, tout changera. On serait bien naïf de leur faire confiance, notamment sur le plan social.

Il est évident que **le passage d'EPIC en société anonyme changera tout**, comme on l'a vu ce matin **au plan économique**, et je ne vois pas pourquoi cela ne changerait pas tout **au plan social**. Tout va changer au contraire et il suffit de lire le projet de loi pour comprendre ce qui va changer et les conséquences que cela aura !

Tout d'abord, sur **la question des retraites**. Loin de sécuriser le système de retraite, le projet prévoit la création d'une caisse de retraite des industries électriques et gazières. Il instaure une contribution tarifaire sur les prestations de transport afin d'assurer le financement de la part des pensions afférentes aux activités régulées de transport et de distribution. Il débouche donc sur un mécanisme de financement pour les activités qui restent en monopole mais laisse à la charge des entreprises le financement des pensions pour les activités en concurrence. Comprenez qui pourra car, bizarrement, la mise en œuvre du relevé de conclusions sur les retraites débouche sur l'inverse du but recherché initialement, puisqu'il s'agissait, pour les directions des entreprises, d'éviter aux activités en concurrence d'avoir à provisionner les droits hérités du passé. Seule chose prévisible, **les retraites de ceux qui travaillent dans les activités en concurrence seront nettement moins sécurisées que celles des agents travaillant dans les activités en monopole. Adieu l'égalité de traitement social dans les industries électriques et gazières et à mon sens, bonjour l'amorce d'un statut à deux vitesses.**

Rappelons pour mémoire le référendum du 9 janvier 2003, sous l'égide des directions, auquel le personnel actif et retraité a répondu « non ». Ceci n'a pas empêché trois fédérations (la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC) de confirmer leur signature quelques jours après, et ... nous avons la suite aujourd'hui à travers les négociations sur l'application de ce protocole et sa transposition en loi.

Deuxième disposition contenue dans le projet de loi : **les institutions représentatives du personnel devront dans un délai de 3 ans s'aligner sur le droit commun des salariés, effaçant d'un trait de plume le rôle voulu pour le personnel par le législateur en 1946.** J'y ajouterai la tentative, dans la version initiale du projet, d'éjecter les salariés des futurs conseils d'administration des entités en charge des activités régulées. Devant les réactions, le ministre Sarkozy a reculé mais, par cet artifice, il a quand même indiqué, à mon sens, la voie à suivre pour l'avenir. Tout ceci n'est que la partie visible de l'iceberg.

Voyons maintenant la partie immergée de ce projet, c'est-à-dire toutes **les conséquences sociales du passage d'EPIC en SA.**

En fait, il s'agira d'une accélération de ce que nous vivons depuis une quinzaine d'années, au prétexte qu'il fallait se préparer à affronter la concurrence, qu'il fallait donc baisser les coûts et nous avons vite compris que, pour les directions, au delà de quelques économies sur les stylos et les trombones, les meilleurs leviers étaient **la baisse des effectifs et le blocage des salaires.** Le tout s'accompagnant d'une utilisation toujours plus importante de travailleurs à statut précaire (CDD, intérimaires, et sous-traitance massive) ; les différents accords emploi n'ont finalement servi que d'amortisseurs sociaux pendant cette période.

Dorénavant, la nécessité de satisfaire les actionnaires au plan financier va amplifier ces politiques bien peu sociales, ce qui n'est pas incompatible avec l'idée de donner plus à un effectif statutaire de moins en moins nombreux, on l'a déjà vu dans d'autres entreprises. Là encore, nous connaissons malheureusement la suite et les conséquences sur la sûreté, la sécurité et la qualité de service. Faire plus avec moins aboutit rarement à faire mieux.

Pendant 11 ans, j'ai été un des représentants élus du personnel au conseil d'administration de GDF. On entend souvent, y compris dans certaines fédérations syndicales : « ils ne servent à rien ! ». J'ai la faiblesse de croire

que **les administrateurs salariés et élus, ont, au contraire, un rôle-clé dans la vie d'EDF et de Gaz de France**, et sans doute dans les autres entreprises publiques dans lesquelles ils existent encore. Cet avis est largement partagé par d'anciens administrateurs, mais aussi par d'autres, qui ont été réélus le 6 mai dernier. Ils ont un rôle-clé, non par leur pouvoir, mais **par le contre-pouvoir social qu'ils représentent**.

A titre d'exemple, Philippe Douste-Blazy, qui présidait l'année dernière une commission parlementaire sur la gouvernance des entreprises publiques, ne s'y est pas trompé en proposant, dans les conclusions des travaux du groupe, de remettre en cause leur présence dans les conseils d'administration, au double prétexte que ces administrateurs salariés ne seraient pas toujours solidaires des décisions prises par le Conseil et que, pire encore, ils n'observeraient pas toujours une stricte réserve quant à la confidentialité des débats. Evidemment, vu comme cela, ils sont en effet des empêcheurs de tourner en rond, voire une menace. Car, **qui, à part eux, peut exercer ce contre-pouvoir social par leur expression dans les conseils, leurs comptes-rendus réguliers dans leurs instances et, s'il le faut, leur communication vis à vis de l'extérieur ?** Sûrement pas les administrateurs représentant la tutelle, toujours aux ordres, pas plus que ceux du collège des personnalités dites qualifiées (les collectivités locales, les petits et les gros consommateurs) qui sont, je le rappelle, tous désignés et susceptibles d'être remerciés à chaque renouvellement du CA. Et, s'agissant des administrateurs salariés, leur statut d'élu (par le personnel) leur confère une légitimité plus grande encore que tous les autres membres du conseil d'administration.

Eh oui, ils gênent, et nous avons vu ce que Douste-Blazy en ferait... Voyons maintenant ce que Philippe Jaffré en a fait chez ELF Aquitaine dans une entreprise où, disons-le au passage, l'Etat entendait garder un pied. Souvenez-vous de ce discours !

Lorsque les parts de l'Etat sont descendues en dessous de 50%, Philippe Jaffré a remanié son CA, ne laissant que deux places aux salariés (au lieu de six précédemment) : une pour l'organisation syndicale majoritaire et une pour le représentant des cadres. Et finalement, quand Thierry Desmaret, le président de TOTAL, a réussi son OPA sur ELF, il a fusionné les deux conseils d'administration, trouvant une place à tout le monde, à l'exception des **représentants des salariés** qui, à cette occasion, **ont disparu purement et simplement du Conseil d'administration de TOTAL FINA ELF**.

Par ailleurs, certains ont lancé l'idée que le personnel pourrait à l'avenir être représenté par des représentants de salariés/actionnaires. A mon sens, ceci n'aboutirait en rien à leur redonner le contre-pouvoir social dont ils étaient porteurs à travers la loi de démocratisation du secteur public. Ils seraient avant tout des actionnaires et, accessoirement, des représentants des salariés.

Pour finir, je voudrais aborder un autre point. François Roussely dans sa campagne publicitaire, que vous avez pu voir dans tous les journaux, n'a pas oublié le social. Il nous dit que, lorsque l'on est agent EDF, c'est pour le jour, la nuit, la semaine, le week-end, l'hiver, l'été, ... par temps clair et en cas de tempête... Et il ajoute : l'entreprise change, pas la disponibilité de ses agents ! Il pense que le modèle social va survivre au passage d'EPIC en SA. Et il se trompe lourdement ! Car si cette disponibilité, fruit d'une culture, va de soi dans le cadre d'une entreprise citoyenne au service des citoyens, il n'en sera pas de même dès lors que la principale perspective sera de toujours mieux rémunérer l'actionnaire. D'autant qu'il n'est pas du tout certain que le dit actionnaire encourage encore longtemps cette coûteuse disponibilité.

Contrairement à ce que Sarkozy et Roussely affirment, tout changera pour le personnel, et il faut être bien naïf pour ne pas en être conscient, car l'ouverture du capital de toutes les entreprises publiques qui y ont été confrontées s'est toujours transformée, à terme, en privatisation et je ne vois pas pourquoi EDF et GDF feraient une exception à cette règle.

Ce jour là, qui se souviendra des belles promesses de ceux qui prétendaient ne rien changer ?

Et pour finir : si vraiment rien ne change alors pourquoi changer ?

Derrière la privatisation annoncée, une spoliation assurée des citoyens Présentation des évaluations du collectif Jean-Marcel Moulin

Par Marc Mangenot (Fondation Copernic et AITEC)

Cette intervention s'appuie sur des tableaux donnés en annexe du présent document

Ne seront présentées et analysées ici que de simples données comptables, car les données comptables peuvent avoir la caractéristique particulière de rendre compte d'une politique économique et d'une stratégie si l'on parvient à les lire.

Deux observations préliminaires, cependant, doivent être faites pour comprendre que cela n'est pas vraiment facile à faire.

Dans la publicité d'EDF dans la presse dont il a été question ce matin, il est noté que EDF est freinée car son capital est détenu à 100% par l'Etat. Il va être montré ici que cela est complètement faux. Cette publicité affirme aussi que les fonds propres d'EDF sont limités. Il va être également démontré que cela faux.

Ce que nous allons voir dans les tableaux présentés, est issu du "livre rose" édité par la Fondation Copernic : « EDF GDF - Non à la privatisation-spoliation annoncée - Pour un nouveau projet historique fondateur », par le Collectif Jean Marcel Moulin, avec des données actualisées partiellement sur 2002. Partiellement, car il y a eu des changements sur le plan comptable. Ces changements sont d'ailleurs aujourd'hui contestés par des dirigeants de grandes entreprises parce qu'ils sont complètement inefficaces et qu'ils ne permettent pas une bonne gestion, même d'un point de vue capitaliste. Mais surtout, il faut dire ici, dans ces préliminaires, que, **s'agissant d'une entreprise publique, quand on lit les rapports financiers et les rapports d'activité de EDF et GDF, on est en présence d'une opacité incroyable.** A moins d'être commissaire aux comptes, si l'on n'a pas de mandat spécial pour aller fouiller dans ces comptes, il est impossible de les déchiffrer clairement. Les chiffres qui sont donnés dans cet exposé sont donc à prendre comme de bons ordres de grandeur ; ils ont été retravaillés, certes, pour assurer leur comparabilité d'une année à la suivante, mais ils sont tous extraits des rapports annuels de EDF.

Dans le tableau 1, considérons la marge brute d'autofinancement après charges financières. Vous voyez que ce sont des milliards d'euros : près de 7 milliards d'euros en moyenne sur 2000-2001 et, pour 2002, c'est un chiffre approchant, toujours d'après le rapport financier : 6,3 milliards d'euros. **Autrement dit, EDF dispose, en fait, d'une marge de manœuvre très importante pour investir, pour faire de la recherche, pour réaliser de nouveaux équipements, pour développer la sécurité, pour envisager le démantèlement des centrales, et même pour, le cas échéant, diminuer les prix à la consommation. EDF a de la marge, ces 7 milliards sont des milliards d'euros, ce sont des sommes énormes ! Plus de 45 milliards de francs de marge brute par an !**

Les charges financières sont de 1,5-1,7 milliards d'euros. Les dépenses d'investissement, hors acquisitions de sociétés sont en moyenne de 3 milliards d'euros par an.

Au final, quand on a pris en compte, à partir de la marge brute, les charges financières et les dépenses d'investissements, et pour une évaluation économique qui doit s'abstenir des charges financières à ce stade car la dette est déduite ensuite de la valeur de l'entreprise calculée à partir de ce cash annuel, il reste **une marge de financement nette de l'ordre de 5 milliards d'euros en moyenne sur les trois dernières années.** (cf aussi le petit livre rose Copernic). **Cela signifie clairement que, lorsqu'on entend dire qu'EDF n'a pas de marges pour réaliser ses projets et qu'il faut la privatiser pour qu'elle aille en bourse afin de les financer, cela est complètement faux.**

Avec le tableau 2, examinons le tableau de financement pour essayer de savoir quelles ont été les ressources stables d'EDF et à quoi elles ont été utilisées. Ce tableau a été construit à partir des rapports financiers 2001 et 2002. La dernière colonne de droite nous donne : la marge brute d'autofinancement, non retravaillée, telle qu'elle apparaît dans les rapports, 11,6 milliards d'euros au total pour ces deux années. C'est tout à fait considérable. A quoi cela a-t-il servi ? Considérons, à gauche, **la ligne « nouvelles immobilisations financières » : il s'agit du prix d'achat des sociétés extérieures qui s'élève à 12,6 milliards d'euros, au total en deux ans, soit plus que la marge brute d'autofinancement que nous venons de voir !** EDF s'est donc déjà comportée au cours de ces dernières années comme une entreprise capitaliste ordinaire qui achète d'autres entreprises. On pourrait déduire les produits de cession de l'ordre de 2 milliards en deux ans, mais ce qui reste est tout de même énorme. Ainsi, la marge a été principalement consacrée à l'acquisition de sociétés extérieures, essentiellement à l'étranger : Angleterre, Allemagne, Italie, Amérique Latine etc ...

Les investissements industriels sont donnés dans la première ligne: ils sont d'une valeur très inférieure : **EDF dépense moins (deux fois moins) pour l'investissement en équipement, transport inclus, que pour l'acquisition de sociétés extérieures.** C'est le volume énorme et concentré de ces acquisitions (12,6 milliards d'euros en deux ans) qui s'est traduit par une insuffisance de ressources stables, de 5,3 milliards en deux ans. EDF avait d'ailleurs les moyens d'en financer plus de la moitié, 7,3 milliards, de façon stable

Ainsi, il apparaît clairement, par ces tableaux, que le déferlement d'affirmations organisé par EDF, notamment par ses publicités, est complètement trompeur et il se révèle ainsi comme totalement idéologique. EDF n'a pas de problèmes de financement de ses investissements industriels et elle a même les moyens de financer des acquisitions extérieures de grande ampleur sans avoir besoin de changer de statut et, cela, indépendamment du nécessaire examen qui devrait être fait de l'opportunité et du coût de ces acquisitions.

Il faut aussi préciser que cette marge brute d'autofinancement est obtenue après déduction de tous les coûts, y compris la totalité des coûts salariaux. Ces coûts salariaux, ce sont les salaires, les cotisations sociales, et les retraites qui sont versées. Ainsi, la retraite des agents d'EDF est inscrite dans ses comptes. Une fois que ces coûts salariaux (dont les retraites) sont déduits, il reste encore cette marge considérable dont on se sert pour faire des acquisitions aventureuses et non justifiées, acquisitions qui, en plus, empêchent les véritables coopérations dont on parlait tout à l'heure, les coopérations techniques, les coopérations dans les zones transfrontalières, etc.

Ainsi, il n'y a pas de problème de financement des retraites et il y a, en plus, de la marge pour faire d'autres investissements.

Examinons le tableau 3 qui figure dans le livre rose édité par Copernic, tableau dans lequel on se dit : « et si on raisonnait comme eux ? », « et si EDF était vendable ? En effet, selon la thèse du libéralisme, l'entreprise, n'importe laquelle, est vendable, quelle qu'elle soit. L'entreprise devenant une marchandise comme une autre, elle serait vendable comme n'importe quel bien.

Dans cette hypothèse, il s'agit de vendre, et au meilleur prix possible pour que ce soit attractif pour l'acheteur, l'idée étant que l'investisseur privé qui achète puisse bénéficier ensuite des rentes dans le futur. S'agissant d'EDF, le résultat est que, avec les évaluations d'une vision privée, on arrive à une fourchette allant d'une valeur négative de 58 milliards d'euros et à une valeur positive de 2 milliards, tandis que, avec une vision publique, la valeur d'EDF est dans une fourchette qui va de +16 à +50 milliards d'euros. En fait, on ne devrait pas faire ce type d'évaluation "publique" de nature purement financière, car une entreprise publique s'évalue aussi en terme de qualité de service, et en termes de services rendus par rapport à ses objectifs. Son évaluation ne peut donc pas être seulement économique, comptable, financière, chiffrée en totalité, sinon nous perdrons le sens politique de cette question du service public.

Notez bien la valeur des engagements relatifs aux concessions, ce qui met l'accent sur le rôle des collectivités territoriales, notamment dans la distribution, quelque chose concerne plus directement et localement les citoyens et les élus territoriaux. **Pour les retraites, l'évaluation des engagements en vision privée peut aller de 41 milliards à 15 milliards. En fait, ces évaluations correspondent aux nouvelles conventions comptables à venir, conventions dites IAS, qui sont d'ailleurs très discutées. Pour EDF et GDF publiques, ces conventions, de nature purement boursières, sont totalement infondées: les retraites sont déjà dans incluses dans le coût, dans le prix de revient de l'électricité, ce qui veut dire que, dans une vision « publique », cette valeur des engagements retraites est nulle.**

Nous touchons mieux ainsi du doigt les conséquences de cette logique libérale selon laquelle l'entreprise serait une marchandise comme une autre, donc achetable et vendable à tout moment. En vision privée la question est alors : « si EDF devait être vendue demain, ou pire encore, si EDF devait s'arrêter demain, quelle serait la valeur cumulée des retraites qu'elle devrait payer du jour au lendemain? **Et imaginez ce que peut être la validité de cette logique consistant à dire que le service public s'arrête, que l'entreprise publique EDF qui en a la charge doit payer d'un seul coup toutes ses dettes y compris les retraites de salariés qui vont encore vivre, nous l'espérons, 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans? C'est une plaisanterie ! Et on veut nous faire croire à la nécessité de provisionner aujourd'hui les retraites EDF ! Alors que ceci n'a de validité que si on met EDF en Bourse!**

Au final, l'important est de retenir que, **pour rendre EDF attractive pour ses acheteurs en bourse, et parce que sa valeur actuelle pour des investisseurs privés est négative, on peut parier que le jeu de l'Etat va consister à transférer à la collectivité des charges futures relevant d'une EDF privatisée : retraites, démantèlement du nucléaire, aval du cycle du combustible, concessions. Privatiser EDF serait donc une double spoliation. Dès le début ce serait une première spoliation car EDF appartient aux citoyens. Et ensuite ce serait une seconde spoliation en faisant payer aux citoyens ses charges futures pour permettre à ses acquéreurs boursiers de s'approprier le maximum de bénéfices de l'activité d'EDF.**

Débat: quel projet alternatif? Quel projet social? Quelle refondation des rapports avec les citoyens, élus, usagers et personnels?

Jacques (retraité EDF, direction financière)

Sans entrer dans un débat technique, je souhaiterais expliquer un phénomène très simple : pourquoi EDF est-elle une "pompe à fric" considérable et, à ce titre, pourquoi intéresse-t-elle autant les investisseurs ? Ce qui les intéresse, c'est le bel et bon argent que EDF pompe tous les ans et qu'elle a à disposition. Contrairement à ce qui a été dit tout à l'heure, les charges que EDF inclut chaque année dans son compte d'exploitation comprennent énormément de dotations au compte de provisions. Et dans ces provisions, se trouvent des provisions relatives au démantèlement des centrales nucléaires, au retraitement des combustibles, y compris le stockage définitif, ainsi que des provisions relatives aux concessions. **Ces provisions représentent des charges futures mais ne sont pas des sorties de trésorerie; celles-ci interviendront beaucoup plus tard, dans le futur. Donc EDF a un important cash-flow disponible. Et c'est cela qui intéresse énormément les investisseurs privés futurs.**

D'autre part, **dans le projet actuel du gouvernement**, il y a certes des arrière-pensées idéologiques, mais **il y a aussi un calcul d'opportunité**. A travers cette opération, le gouvernement pourrait, en effet, se procurer des fonds par le biais de la part de capital qui sera immédiatement cédée. Mais surtout la mise en place du protocole sur les retraites devrait le conduire à **percevoir des fonds au titre des soultes que les entreprises du secteur électrique et gazier vont verser**, d'une part à l'Agirc, d'autre part à l'Arco, et enfin à la Cnav. Cela représente des fonds considérables, qui vont être immédiatement versés par les entreprises du secteur électrique et

comptabilisés comme des recettes « publiques » (disons-le pour faire simple). **Cela va concourir à l'équilibre budgétaire et on sait que le gouvernement a du mal à maintenir le déficit dans les limites de 3% du PIB tel qu'il s'y est engagé.** En fait, cette privatisation répond aussi au simple objectif de se procurer de l'argent tout de suite. Certes, il y a bien des objectifs idéologiques mais, pour l'immédiat, cela présente un intérêt certain, en terme d'argent, qui n'est pas absent du débat.

Un syndicaliste Sud énergie

J'ai une **question sur le problème de l'emprunt et de la sous-capitalisation de EDF**, car c'est un argument qui a été souvent avancé : « EDF est sous-capitalisée, il est impossible de rester dans cette situation, il faut de l'argent frais, donc réaliser une augmentation de capital, aller en bourse, etc ... ». Il me semble que ce critère est complètement inadapté à une entreprise publique, qu'en pensez-vous? J'aimerais aussi savoir si EDF est réellement plus sous-capitalisée que les autres grands groupes énergéticiens. Enfin, j'ai une question sur le coût de l'emprunt : quel est le service de la dette que paie aujourd'hui EDF? Il me semble que les taux de remboursement d'emprunt sont probablement plus faibles que ceux que l'on devra payer au titre de la rémunération du capital des actionnaires privés.

Un militant des Verts

Ma **question est relative à l'emploi**. J'ai eu l'impression, dans les discours qui étaient tenus, que, concernant le personnel, il s'agissait du personnel existant actuel et qu'il n'était pas question d'une perspective plus large, celle du problème de l'emploi dans le domaine énergétique. Les économies d'énergie, les énergies renouvelables sont un secteur fortement créateur d'emplois, et décentralisés, mais je n'entends jamais parler des possibilités offertes à ce niveau. On a toujours l'impression qu'il s'agit de la défense des situations acquises et j'aimerais que le débat s'élargisse de ce côté-là parce que, pour compter sur le soutien des collectivités locales, il faut pouvoir leur faire envisager la possibilité de création d'emplois locaux.

Autre question, concernant l'argent qui est mis en place pour le **démantèlement**. Il est notoirement insuffisant : l'évaluation à 15% des frais d'investissement pour le démantèlement ne résiste pas à toutes les expériences que l'on peut avoir. De plus, cet argent a été utilisé pour les opérations financières prestigieuses faites en Amérique du Sud en particulier.

Yves (retraité de EDF-GDF)

Je rebondis sur ce qu'a dit François Morin tout à l'heure car nous avons très peu parlé du **rôle de l'Europe**. On a "glissé" sur cette question en disant que, de toute façon, l'Europe ne poussait pas à la privatisation. Il est vrai qu'un article du Traité de Rome précise la neutralité quant à la propriété des opérateurs concernant les services d'intérêt général. Mais **il y a toute une pratique, à Bruxelles, qui pousse pourtant à la privatisation**. Par exemple quand il est dit que l'Etat, lorsqu'il possède la propriété du capital, doit se comporter en investisseur privé.

D'autre part, la question des aides d'Etat est posée par Bruxelles. Un exemple : lorsque l'Etat français a demandé une autorisation pour une aide d'Etat à propos d'Air France, on a vu la Commission dire : "nous voulons bien que vous recapitalisiez Air France, mais à la condition que vous la privatisiez à terme". C'était en 1995...

Par ailleurs, il existe une directive sur la transparence qui épiluche les comptes des entreprises publiques de façon suspicieuse, alors que ce n'est pas le cas pour les comptes des entreprises privées. C'est une directive qui concerne presque uniquement les entreprises publiques.

Il y a aussi la question des missions : nous appelons cela "missions de service public" mais, à Bruxelles, on parle « d'obligations », ce qui limite, dans le vocabulaire et dans le contenu, l'étendue des missions de service public.

Enfin, il faut signaler le problème de la segmentation verticale des entreprises, en particulier EDF, qu'il faudrait séparer, non seulement pour les comptes, mais de façon juridique également. Ceci est vraiment anti-économique car des coûts de transaction vont apparaître au moment où cette séparation juridique sera effective.

Finalement, tout pousse à cette privatisation au niveau de l'Union Européenne et il est un peu léger de « glisser » sur cette action latente de Bruxelles. **Je crois qu'il faut lutter sur les deux fronts : en France sur le problème de la privatisation mais également à Bruxelles, en particulier pour tâcher de bloquer l'échéance de 2007 (l'ensemble de l'électricité et du gaz dans le marché européen serait alors totalement libéralisé).**

Yannick (salarié EDF)

Je voudrais rebondir sur ce qui vient d'être dit et sur ce qu'a dit François Morin. Personnellement, j'y adhère fortement. Evidemment, ils veulent changer complètement de modèle, entre le monopole tel qu'il existait il y a dix ans, relevant du secteur public et sans concurrence, et la situation de demain, telle qu'elle est prévue dans les projets de textes, avec à la fois ouverture à la concurrence et changement de statut de l'entreprise. Je pense que nous pouvons toujours dire que l'état antérieur était meilleur mais il faut être réaliste : **si l'on veut avoir des chances de succès dans une action aujourd'hui, il convient d'avoir une stratégie dans le temps**. Et je pense que le combat important aujourd'hui, c'est bien celui du changement de statut.

Nous ne devons pas rentrer dans un débat avec un amalgame entre changement de statut/privatisation et libéralisation, dans lequel nos adversaires, ceux qui sont en faveur des réformes en cours, auront toujours le moyen de dire : « les directives existent, l'ouverture du marché est déjà commencée, un accord politique de l'ensemble des Etats a eu lieu à Barcelone, donc vous êtes dans un esprit rétrograde, vous niez la réalité, ... et la réalité c'est qu'il faut s'adapter et donc il faut changer le statut ». Alors, à ce moment là, nous aurons perdu d'avance. Si nous n'arrivons pas à dissocier les deux problèmes, au moins dans le temps, même si ce n'est pas dans l'analyse de fond, je pense que c'est perdu d'avance. En 2004, pour les deux mois qui nous occupent à

partir du 27 mai, c'est bien le changement de statut et le projet de privatisation, avec tous les inconvénients cités ce matin, qu'il convient de combattre.

A propos du débat sur l'ouverture à la concurrence, je dis : à mon sens il est largement trop tard pour le 1^{er} juillet 2004 (les usagers professionnels). **Le vrai débat c'est celui** qui vient d'être posé : celui **de la généralisation de la concurrence en 2007, et celui de l'exigence d'un retour en arrière**. Je ne sais pas si les conditions politiques le permettront mais, au moins, il faut arrêter les dégâts avant que les clients résidentiels ne fassent les frais de l'ensemble de l'opération. Pour cela, (même si la directive n'est pas très claire sur son caractère obligatoire ou non) a été fixé un point de gouvernance public, à la part des salariés et au social dans les entreprises. De ce point de vue là, EDF, ni GDF, ne sont pas en situation de faiblesse en Europe, que ce soit avec un ou deux EPIC, peu importe. A ce stade là, il n'y a pas lieu de faire entrer d'autres acteurs, parce que cela change tout le mode de gouvernance de l'entreprise. Ensuite, se place le débat sur l'ouverture du marché, la place du trading, les marchés de gros, les comportements spéculatifs. La sécurité d'approvisionnement, la possibilité de programmer des investissements à long terme... seront déjà garantis en gardant le statut public, par le fait que l'Etat a bien la main sur les leviers. Après, nous pourrons **avoir le débat au niveau européen en 2006 compte tenu de l'ensemble des expériences à l'étranger, du retour d'expériences sur ce qui aura pu se faire en France à partir de 2004, et alors nous pourrons décider de ce qu'on va faire à partir de 2007**. Et cela, c'est le combat de 2006, tel que je comprends le calendrier. A tout agglomérer aujourd'hui, on peut travailler dans l'utopie et sur une idée générale, on s'auto-congratule ensemble du package idéologique mais, en attendant, nous n'obtiendrons rien du tout. Donc, il me semble qu'il faut le jouer comme cela. Et pour que le retour d'expériences de 2006 soit efficace, eh bien, puisqu'ils veulent jouer à la concurrence, jouons à la concurrence, voyons ce que cela donne pendant deux ans et ensuite qu'en soit tiré un véritable retour d'expériences.

Il me semble très important d'avoir, dans l'organisation de l'action et de la mobilisation, **une stratégie d'ensemble avec un calendrier** : pour 2004, c'est dire non à l'ouverture du capital avec les arguments qui ont été donnés mais c'est aussi montrer que l'on peut transposer les directives européennes, ouvrir le marché aux professionnels, sans toucher au statut, au mode de gouvernance publique, à la part des salariés et au social dans les entreprises. De ce point de vue là, EDF, ni GDF, ne sont pas en situation de faiblesse en Europe, que ce soit avec un ou deux EPIC, peu importe. A ce stade là, il n'y a pas lieu de faire entrer d'autres acteurs, parce que cela change tout le mode de gouvernance de l'entreprise. Ensuite, se place le débat sur l'ouverture du marché, la place du trading, les marchés de gros, les comportements spéculatifs. La sécurité d'approvisionnement, la possibilité de programmer des investissements à long terme... seront déjà garantis en gardant le statut public, par le fait que l'Etat a bien la main sur les leviers. Après, nous pourrons **avoir le débat au niveau européen en 2006 compte tenu de l'ensemble des expériences à l'étranger, du retour d'expériences sur ce qui aura pu se faire en France à partir de 2004, et alors nous pourrons décider de ce qu'on va faire à partir de 2007**. Et cela, c'est le combat de 2006, tel que je comprends le calendrier. A tout agglomérer aujourd'hui, on peut travailler dans l'utopie et sur une idée générale, on s'auto-congratule ensemble du package idéologique mais, en attendant, nous n'obtiendrons rien du tout. Donc, il me semble qu'il faut le jouer comme cela. Et pour que le retour d'expériences de 2006 soit efficace, eh bien, puisqu'ils veulent jouer à la concurrence, jouons à la concurrence, voyons ce que cela donne pendant deux ans et ensuite qu'en soit tiré un véritable retour d'expériences.

Le risque le plus grand que je vois aujourd'hui est que le changement de statut se fasse parce que les forces politiques sont telles qu'elles sont. Donc, si nous ne centrons pas nos attaques, elles apparaîtront toujours comme quelque chose, soit "d'archaïque", (comme le disait Emmanuel), soit comme un package global sous couvert de défense corporatiste et notre position de refus du changement de statut ne passera pas. Un autre risque est à signaler: avec des mesures de retour aux tarifs régulés telles que demandées par les grands clients ou d'autres modalités de gestion des prix un peu tordus, les gens risquent de dire qu'il ne s'est pas passé grand-chose. Et si ils ne "ralent" pas et si ils ne comprennent la nature du problème, nous en resterons au même niveau de débat. Aussi, je suis jusqu'au-boutiste : « vous voulez jouer à la concurrence, allons-y ! ». EDF et GDF ne sont pas les plus faibles dans cette situation, nous n'allons pas perdre en deux ans, tant pis si les prix augmentent de 5% pour certains clients, au moins au bout de deux ans, les clients auront compris à quoi on voulait les faire jouer et nous pourrons discuter sur une autre base.

Yves Salesses

Je voudrais revenir brièvement sur **cette question européenne**. Si nous avons donné à penser que le front européen était négligeable dans cette affaire, c'est que nous nous sommes très mal fait comprendre. Il est parfaitement évident, je l'ai dit dans l'introduction, que **la politique européenne est un axe majeur d'attaque contre les services publics**. Cela se manifeste sous des formes tout à fait différentes et combinées qui sont : l'ouverture au marché, le contrôle des aides publiques aux entreprises, ce qui est recommandé, c'est-à-dire l'attitude de l'investisseur, l'interdiction des ententes et des abus de positions dominantes... De fait, **l'ensemble des règles de concurrence est un cheval de Troie majeur contre les services publics** et je crois que personne ne pense que c'est une dimension négligeable dans la bataille de défense des services publics.

En revanche, ce sur quoi nous avons voulu insister, c'est que **l'idée répandue selon laquelle Bruxelles a les moyens d'exiger la privatisation des entreprises publiques est fautive, non seulement juridiquement, mais même dans la pratique**. Prenons l'exemple d'Air France, que j'ai suivi de très près, puisque j'étais au cabinet de Gayssot au moment où cette affaire était en jeu. Lorsque nous avons obtenu la recapitalisation d'Air France, le premier argument public pour privatiser rapidement l'entreprise était effectivement: « la Commission l'a posé comme condition et cela fait partie des engagements de la France ».

C'était alors l'argument qui était lancé aussi bien par Rocard, que par Strauss-Khan, que par la droite, que par Blanc (patron d'Air France), etc. Comme il se trouve que je connais un peu le droit européen, j'ai appelé Neil Kinnock, Commissaire européen des transports, et je lui dit : « voilà ce qui se dit en France; donc, de deux choses l'une, ou ce n'est pas vrai et il serait bien que vous le fassiez savoir, ou alors, c'est vrai et je t'attaque devant la Cour de Justice et tu sais que tu perdras sur ce terrain ». Une semaine après, **la Commission a publié un communiqué disant qu'elle n'avait jamais demandé la privatisation d'Air France, que c'était le gouvernement français qui la lui avait offerte en disant : « de toute façon ne vous inquiétez pas, la recapitalisation que nous vous demandons, c'est pour préparer une privatisation »**. Car ils savent bien que,

idéologiquement, en face, à la Commission, ils sont pour la privatisation, et que **laisser se répandre l'idée que Bruxelles est en mesure d'imposer le changement de statut et l'ouverture du capital, c'est donner des marges de manœuvre au gouvernement alors que cela est de sa seule responsabilité.** Et nous n'avons pas intérêt à entretenir cette confusion. Alors, évidemment, ces acteurs jouent de façon combinée parce que Bruxelles, c'est aussi les gouvernements. Donc, ils jouent sur les différentes touches du clavier mais, enfin, ce sont tout de même des touches différentes.

Le dernier exemple en date que j'aurais pu citer, parce qu'en politique, il y a des coups de malchance mais il y a des coups de chance, est celui **des aides publiques aux entreprises.** Les aides publiques ne concernent pas simplement l'argent public remis directement, ce sont aussi les aides indirectes, toutes les formes par lesquelles un gouvernement ou un acteur public peut aider une entreprise et « nuire au bon fonctionnement de la concurrence ». Tout d'un coup, au moment où le gouvernement travaille pour changer le statut d'EDF, la Commission "découvre" que le statut d'EPIC est un avantage indirect qui pourrait motiver un changement de statut! **Cela montre comment ces gens combinent leurs coups et comment Bruxelles est utilisé régulièrement comme un moyen de détourner la responsabilité des gouvernements.** Ne rentrons pas dans le jeu, nous n'avons rien à y gagner.

Je donne la parole à ceux qui viennent d'intervenir pour les réponses à apporter aux questions posées.

Jean-Louis Lefranc

Deux mots par rapport à **l'emploi.** Je n'ai pas abordé l'aspect emploi extérieur à l'entreprise. Il s'agissait d'une vision de l'intérieur, un témoignage de la situation faite à l'emploi ces quinze dernières années. Il est bien évident que l'on ne peut pas rester insensible à tout l'emploi induit par le marché énergétique et que, bien entendu, il y a des potentialités, des champs à investir dans les économies d'énergie, dans les énergies renouvelables et dans les énergies classiques. Je crois que cela fait un tout. Ce n'est pas une volonté de ma part de le passer sous silence.

François Morin

Un mot aussi, pour rebondir sur ce qui vient d'être dit à propos de la question européenne et de l'ouverture des marchés. Je crois, en effet, que nous avons tout à fait intérêt dans le combat actuel à **bien dissocier la question du statut de la question de l'ouverture des marchés. L'ouverture du capital, ce n'est pas la même chose que l'ouverture des marchés.** Dans ce combat, il y a aussi un autre point qu'il faut bien voir : actuellement les directives européennes nous imposent la séparation juridique des activités, notamment la séparation juridique des activités de transport d'électricité et de gaz. Donc, il ne faut pas s'amuser à se battre momentanément contre cette directive. On perdrait à tous les coups. On ne pourrait pas tenir. C'est pour cela qu'il faut envisager clairement, sereinement, la filialisation des activités dites non concurrentielles. On ne peut pas y couper. Après, effectivement, il y a la clause de revoyure de 2006, le bilan du fonctionnement de ces filiales pourra être fait, mais je pense qu'il ne faut pas imaginer, demain, qu'il sera possible de gagner sur une EDF qui serait complètement intégrée comme c'est aujourd'hui le cas.

Marc Mangenot

Très rapidement, par rapport aux questions posées. La question de **la sous-capitalisation : ce n'est pas un bon critère. Il s'agit d'une entreprise publique.** Vous avez compris, si vous avez lu les documents, que **les marges dont dispose EDF pour investir, pour faire de la recherche, pour démanteler les centrales, etc.** et qui ne sont pas forcément utilisées pour cela, **proviennent toutes, de fait, du paiement des factures d'électricité par l'ensemble des citoyens utilisateurs. Ce serait donc une véritable spoliation que de privatiser. Une spoliation de tout le monde, y compris des collectivités territoriales qui sont les autorités concédantes des réseaux de distribution. EDF, comme d'autres entreprises publiques, pour cette raison là, appartient à tout le monde. Pourquoi voulez vous qu'elle ait besoin de capitaux propres comme si elle était une entreprise privée ?** En revanche, la question du financement, des investissements, de la sécurité, cette question est une vraie question. On peut en discuter, c'est une question ouverte. Mais ce n'est pas une question de capitalisation. **La question ne se pose que s'il s'agit d'une entreprise privée, pas d'une entreprise publique.** La plaisanterie consiste pour certains à dire, en plus, qu'il faut aller vers la concurrence et vers la privatisation pour obtenir des baisses des prix, mais je vous signale qu'il n'y a pas eu de hausses de prix du côté d'EDF depuis assez longtemps, en monnaie constante, et que l'ouverture des marchés provoquerait probablement l'effet inverse, à en croire ce qui se passe dans d'autres pays. Nous avons les prix parmi les plus bas car, justement, EDF est une entreprise publique: elle n'a pas eu besoin d'être trop soumise à la concurrence par les prix pour être efficace et, en plus, elle n'a pas eu à verser de dividendes à ses actionnaires, et ces deux éléments, jusqu'à récemment, ont été répercutés dans ses tarifs, qui sont bas

Un intervenant (salarié EDF)

Je voudrais faire un point d'histoire sur la nationalisation de 1946. **Lorsqu'on a nationalisé plusieurs centaines d'entreprises en 1946, on a indemnisé les propriétaires de ces sociétés et on leur a donné des obligations indemnitaires qui ont été remboursées sur cinquante ans, donc jusqu'en 1996.**

Mais qui a payé le remboursement des obligations indemnitaires en capital et en intérêts ? Ce sont les clients. Donc, cette entreprise appartient aux clients ! D'autant plus que, au delà de cet aspect particulier du capital initial, qui a donc été financé par les clients et non pas par le contribuable, les investissements hydroélectriques au lendemain de la guerre, puis les investissements nucléaires, critiquables peut-être

mais néanmoins réalisés, ont été financés un peu par les contribuables (qui ont donné un peu d'argent puisqu'il y a eu quelques dotations en capital, dotations qui sont infimes et qui ont complètement cessé d'ailleurs depuis 1982) et par les clients sous forme d'emprunts, (lesquels ont ensuite été remboursés), ou sous forme d'autofinancement dans le prix du kWh.

Il faut savoir, en plus, que le programme électronucléaire a servi à soutenir la politique monétaire de la France, parce que le franc était attaqué à ce moment-là par la spéculation, Giscard étant ministre des finances : les dollars que EDF empruntait étaient cédés contre des francs et ils servaient à soutenir la monnaie française. Ensuite : Giscard s'était engagé à ce que, si des pertes de changes intervenaient lors du remboursement de ces emprunts, elles soient supportées par l'Etat. Or, en fait, cet engagement n'a jamais été mis en œuvre. Il a été considéré que Giscard avait outrepassé ses pouvoirs de ministre des finances en prenant un tel engagement.

Donc, c'est EDF, et donc ses clients puisque EDF n'existe que par ses clients, qui ont supporté les pertes de change liées à cette opération. Il faut savoir que **lorsqu'on écrit : « Citoyens, EDF et GDF vous appartiennent » c'est une réalité financière, ce n'est pas une vue idéologique. La vie financière de cette entreprise pendant les cinquante ans qu'elle a vécus, a été payée par ses clients, pratiquement seuls. Demain, le contribuable sera peut-être mis à contribution dans le cadre d'opérations tordues mais, jusqu'à maintenant, c'est le client qui est propriétaire de cette entreprise et, donc, il est concerné par ce que l'on va en faire d'EDF (et de GDF pour qui c'est pareil)**

Annick Coupé (syndicaliste, G10 Solidaires)

Je partirai de **l'expérience de France Télécom**. Aujourd'hui, le gouvernement prétend ne pas privatiser, mais « ouvrir le capital pour permettre à l'entreprise EDF de s'adapter ».

L'ouverture du capital de France Télécom s'est faite en 1997, sous la majorité précédente, avec le même discours. Là aussi, les promesses florissaient : l'Etat resterait majoritaire et la situation des agents serait inchangée. Sept ans après, la réalité est toute autre. Une nouvelle loi, fin 2003, a achevé le processus en décidant que l'Etat pouvait devenir minoritaire (il ne détenait plus que 52 % du capital), et même qu'il pouvait disparaître totalement. Les nouveaux embauchés n'ont plus le statut de fonctionnaire. Les restructurations ont été incessantes et la démoralisation du personnel est à son comble. Les missions de service public ne sont plus assurées sur l'ensemble du territoire. La dette de France Télécom est gigantesque et les opérations internationales se sont révélées plus qu'hasardeuses.

C'est le même scénario qu'on nous rejoue avec EDF, avec les mêmes arguments et les mêmes promesses. Accepter tout changement de statut de l'entreprise, c'est mettre le doigt dans une machine infernale et il sera très difficile, ensuite, de faire machine arrière. C'est d'ailleurs pour cela que le gouvernement multiplie les promesses et qu'il est sans doute prêt à quelques avancées pour le personnel afin de faire passer ce changement de statut. Le changement de statut d'EDF est un enjeu décisif pour les libéraux.

Nous l'avons vu dans les interventions précédentes : aucun argument sérieux, objectif, ne tient la route. Le fond du problème, c'est bien de libéraliser le marché de l'énergie, c'est de permettre que des groupes et des intérêts privés en tirent des bénéfices, c'est de casser les péréquations sociales et géographiques existant jusqu'à présent. L'énergie devrait devenir une marchandise comme une autre et être régie par la loi du marché, purement et simplement.

La question du droit à l'énergie comme un droit fondamental, un droit de première nécessité, est pour nous liée au statut de l'entreprise. Demain, s'il y a changement de statut, il y aura introduction de capitaux privés dans la gestion d'EDF, à court ou moyen terme : ce qui comptera alors, ce qui sera décisif pour la direction de l'entreprise, ce qui guidera ses choix, ce sera la rentabilité. Ce ne sera plus la prise en charge des missions de service public, ce ne sera plus la réponse aux besoins en énergie de toute la population.

L'existence du statut d'entreprise publique est aussi la garantie de la possibilité d'un débat politique, d'un débat citoyen sur les choix énergétiques. Cela n'a pas nécessairement été le cas dans le passé.

Notre refus d'un changement de statut ne signifie pas que nous sommes pour le statu quo et qu'il n'y ait pas de critiques à faire sur le fonctionnement actuel de l'entreprise publique EDF. Au contraire, le débat ouvert par ce projet de changement de statut doit permettre une réflexion pour montrer qu'une alternative existe à la privatisation. Cette alternative doit prendre en compte plusieurs éléments :

- La défense du statut du personnel : l'existence d'un statut stable, de type Fonction publique, permet effectivement d'avoir un personnel compétent et attaché aux missions de service public ; l'intervention des personnels lors de la tempête de l'hiver 99 l'a montré : qu'aurait fait une entreprise privée ? elle aurait facturé ces interventions à un coût exorbitant pour les particuliers ou pour les collectivités territoriales...
- La prise en charge des besoins en énergie de toute la population quelle que soit sa situation économique, sociale ou géographique avec des tarifs identiques et accessibles. Cela ne peut être garanti par le marché.
- La mise en place d'un cadre de concertation adapté avec les représentants des usagers, au côté des représentants des salariés, ayant de véritables pouvoirs de propositions et de contrôle.

- L'ouverture d'un débat citoyen sur les besoins en énergie, le bilan des différentes technologies et en particulier la remise en cause du tout nucléaire et la promotion des énergies alternatives renouvelables. EDF doit non seulement favoriser ces débats, mais promouvoir des politiques d'économies de l'énergie.
- Au plan international, les entreprises publiques comme EDF doivent inscrire leur action sur des principes de coopération, d'aide au développement, mais en étant à l'écoute des populations concernées. Nous refusons que des entreprises publiques se conduisent en prédateur à l'étranger, cherchant à tout prix à rafler des marchés, à n'importe quel coût social.
- Sur la structure de l'entreprise, pour des raisons historiques et des raisons de complémentarité technologique, EDF et GDF doivent avoir un avenir commun ; cela passe sans doute par un lien fort pouvant se traduire par une seule entreprise. Mais il faut aussi envisager la situation des filiales, des entreprises sous-traitantes et des personnels de ces entreprises qui constituent souvent une main d'œuvre au rabais pour des tâches dépendant directement de l'exploitation des infrastructures d'EDF ou GDF.

Le débat et la bataille autour d'EDF doivent devenir une bataille politique centrale, qui **concerne les salariés d'EDF et tous les citoyens attachés au service public**. Cette bataille peut devenir aujourd'hui le symbole de la lutte contre les privatisations et pour la défense des services publics. En ce sens, elle peut rencontrer un écho très favorable dans l'opinion publique: à nous de nous en saisir partout où nous sommes...

Il nous faut aussi nous servir de l'existence des Forums sociaux, en particulier du Forum social européen, pour porter ces questions au-delà des frontières et montrer que l'accès aux droits fondamentaux, comme ceux de l'énergie ou de l'eau, passe par la défense des services publics.

Si le gouvernement réussit à imposer sa loi dans les semaines qui viennent, la bataille ne sera pas terminée pour autant. En particulier, il nous faudra poser le problème en direction des forces politiques qui, aujourd'hui, se déclarent opposées à ce changement de statut. Il nous faut exiger, de leur part, des engagements clairs pour revenir sur un changement de statut si elles reviennent au pouvoir. En même temps, nous avons l'expérience du passé – Lionel Jospin s'était déclaré opposé à la privatisation de France Telecom avant son élection – , nous savons que la seule garantie que nous avons, c'est bien la construction d'un rapport de forces durablement favorable à la défense des services publics.

Note des organisateurs : un problème technique indépendant de notre volonté survenu lors de l'enregistrement ne nous permet pas de rendre compte de l'intervention de Jean-Christophe Le Duigou, membre du bureau confédéral CGT, intervention qu'il aurait été très utile de rapporter. Les notes qui ont été prises à l'occasion du colloque sont insuffisantes pour en faire part sans risquer d'en déformer les termes. Nous le prions (ainsi que ceux qui lisent ce compte-rendu) de bien vouloir nous excuser.

Conclusions de Gustave Massiah

Nous avons vu que **nous devons renforcer la mobilisation sociale et notamment les alliances entre les usagers et les travailleurs, entre les consommateurs-usagers et les écologistes, entre les cadres et les autres salariés...** Il convient donc de **montrer qu'une alliance est possible et elle se construit dans la mobilisation sociale.**

Nous devons construire un front politique. C'est ce qu'a montré le début du débat : que pouvons-nous faire ? D'abord nous pouvons avancer l'idée que **nous demandons à une alternance éventuelle**, et pas impossible, **d'abroger un certain nombre de décisions**. Et ce n'est pas seulement le cas pour EDF et GDF. C'est là-dessus que nous jugerons de la sincérité de ce que pourrait être une alternance. C'est possible car nous ne sommes pas dans le même contexte. Et pour cela nous devons et nous pouvons créer un rapport de forces.

Nous devons profiter des deux ou trois années que nous avons pour **travailler publiquement, dans un débat public et citoyen, à la construction de propositions qui prennent en charge les différents éléments qui ont été mis en avant.**

Il faut que nous puissions arriver à proposer quelque chose en commun pour remplacer ce qui doit être abrogé. Je crois qu'il ne faut pas trop mettre en avant l'idée du retour en arrière ! Mais qu'il faut dire que nous avons d'autres propositions: si nous voulons un statut public, c'est pour créer des garanties afin de mettre en œuvre une alternative. Ce qui n'est donc pas un simple retour en arrière. Même si je sais bien que, dans le vocabulaire des uns et des autres, le retour en arrière est compris par rapport à une spoliation. Je pense qu'il est important de montrer que nous voulons prendre la situation telle qu'elle se présente. Pour y parvenir, nous devons accepter de discuter publiquement pour chercher des propositions communes dans les deux ou trois ans qui restent. Si nous ne le faisons pas, nous serons battus et il n'y aura pas de retour à un statut public ni de remise en cause de ce qui a été fait.

Quelles sont les questions qui sont posées? Je vais juste essayer de les nommer :

- la question de la politique énergétique, notamment la question du nucléaire qui est un vrai débat public et qui se pose de façon compliquée mais pas complètement antagoniste si nous savons le mener
- la question du service public et de l'égalité d'accès aux droits
- la question du modèle de gouvernance de l'entreprise

- la question de la protection sociale, des statuts sociaux et de leur rôle dans le débat sur la remise en cause du salariat qui est l'offensive principale des politiques aujourd'hui
- la question de la dépendance énergétique et de sa liaison aux guerres
- la question de la coopération par rapport à la logique du marché mondial.

Nous pouvons mener ces débats pour arriver à des propositions, la première étant de mettre en avant le refus de la concurrence en tant que loi suprême, la seconde le maintien des EPIC, ou leur retour si jamais ils sont remis en cause, en montrant bien les conséquences du changement de statut d'EDF et GDF.

Pour finir, je voudrais aussi souligner deux éléments du contexte qui sont très importants : le premier c'est que nous pouvons maintenant montrer quelles ont été les conséquences, essentiellement négatives, des politiques de concurrence et de libéralisation ; le deuxième, c'est que l'offensive précédente sur la question de la protection sociale et de la libéralisation, en 1995, a été construite en riposte à la tentative de diviser les usagers, les travailleurs, les défenseurs des droits de l'homme, les écologistes, mais elle a échoué. C'est d'ailleurs à partir d'elle que s'est construit ce que nous appelons le mouvement alter-mondialiste avec sa volonté de démontrer qu'il y a d'autres mondes possibles.

Ces nouvelles conditions rendent plus que jamais possible la construction des convergences et des rapports de force pour bloquer l'offensive actuelle et pour créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre des propositions que nous aurons élaboré ensemble.

Au nom des organisateurs, je remercie chacun pour sa contribution à ce colloque.

ANNEXES

A. Tableaux relatifs à l'exposé de Marc Mangenot

Tableau 1 **EDF** **Estimation de la marge de financement nette**
(cash flow, avant dépenses pour achat de sociétés)

en milliards d'€	moyenne 2000/2001	2002 (a)
Marge brute d'autofinancement (1)	6,7	6,3
Charges financières (2)	1,5	1,7 (b)
> Marge brute avant charges financières (3)=(1)+(2)	8,2	
Dotations aux amortissements et aux provisions – reprises (4)	6,2	
> Résultat d'exploitation normatif avant Impôt sur les Sociétés (IS) (5)=(3)-(4)	2,0	
IS normatif (33%) (6)=0,33x (5)	-0,7	
> Résultat d'exploitation normatif après IS (7)=(5)-(6)	1,3	
Dotations aux amortissements et aux provisions – reprises (4)	6,2	
> Marge brute d'exploitation normative (8)=(4)+(7)	7,5	
Dépenses d'investissements (hors acquisitions de sociétés) (9)	-2,5 à -3,5	-2,9
Marge de financement nette (10)=(8)-(9)	4,1 à 5,1	5,1
Résultat net	0,6	-1,0

(a) selon les nouvelles normes comptables

(b) estimations

source : EDF-GDF, non à la privatisation-spoliation (Fondation Copernic) et rapport annuel EDF

Nota: Le calcul normatif de la valeur du cash net (marge de financement nette) est indépendant de la structure financière. Il est donc réalisé à partir de la marge brute avant charges financières pour ne pas avoir de double compte puisque la dette est ensuite déduite de la valeur économique calculée à partir du cash net

Tableau 2

EDF TABLEAUX DE FINANCEMENT 2001 ET 2002

Calcul des ressources stables

EMPLOIS	2001	2002	total	RESSOURCES	2001	2002	Total
				Marge brute d'autofinancement	5,3	6,3	11,6
Investissements	3,1	2,9	6,0	Produits des cessions d'immobilisations corporelles	0,7	0,2	0,9
Nouvelles immobilisations financières (achats de sociétés)	7,8	4,7	12,6	Produits des cessions d'immobilisations financières	0,5	1,5	2,0
Remboursements d'emprunts	3,5	2,4	5,9	Emissions d'emprunts	3,0	2,8	5,8
Dividendes versés à 'Etat		0,3	0,3	Autres ressources	0,0	0,0	0,0
Dettes d'impôts		0,8	0,8				
total emplois stables et définitifs	14,5	11,2	25,6	total ressources stables	9,5	10,8	20,3

Insuffisance de ressources stables	4,9	0,4	5,3				
				variation du BFR (diminution)	1,9	1,4	3,3
variation de trésorerie (hausse)		1,1	1,1	variation de trésorerie (diminution)	3,0		3,0
	4,9	1,4	6,3		4,9	1,4	6,3

source : rapport annuel EDF 2002

Tableau 3

E D F : Estimation de la "valeur économique"

	vision privée		vision publique	
	bas	Haut	bas	Haut
VALEUR D'ACTIF	45,0	70,0	45,0	70,0
Dette financière nette	-22,0 (1)	-13,0 (2)	-22,0	-13,0
Démantèlement (3)	-2,0 (4)	-2,0 (4)	-0,1 (5)	-0,1 (5)
Aval du cycle nucléaire	-17,5 (6)	-17,5 (6)	-7,0 (7)	-7,0 (7)
VALEUR ESTIMÉE DES FONDS PROPRES	4,0	38,0	16,0	50,0
Concessions	-21,0 (6)	-21,0 (6)	0,0	0,0
Retraites	-41,0 (8)	-15,0 (9)	0,0	0,0
ESTIMATION DES CAPITAUX PROPRES	-58,0	2,0	16,0	50,0

1) 22 Mds = dettes financières - (disponibilités + VMP)

2) 13 Mds = calcul bas (22 Mds) - titres en équivalence (1,2) - Immobilisations financières (7,9)

3) 15% du coût de construction (1500€/kW) pour 60 GW barycentre des dépenses en moyenne,
10 ans après la fin de vie

4) hypothèse de durée de vie = 40 ans, et taux d'actualisation = 6,5%

5) hypothèse de durée de vie = 60 ans, et taux d'actualisation = 6,5%

6) valeur comptable

7) valeur actualisée à 6,5 % des coûts futurs de retraitement du combustible irradié
(horizon 2070 pour le stockage des derniers déchets)

8) actualisation de la totalité des droits acquis

9) actualisation de l'équivalent sur-complémentaire

source : EDF-GDF, non à la privatisation-spoliation (Fondation Copernic) et rapport annuel EDF

B. Contribution indépendante

Electricité et Gaz de France EGF EPIC

Une ambition industrielle pour EDF et GDF

Contribution indépendante pour consolider l'avenir énergétique de la France

Le gouvernement veut transformer le statut juridique d'EDF et de GDF en Sociétés Anonymes, de droit commun privé, c'est-à-dire en privatisant leur statut. Même si, dans un premier temps, l'Etat pourrait garder une majorité des actions, l'irruption d'intérêts privés, légitimement motivés par d'autres buts, priverait la France des ces deux outils majeurs de politique publique énergétique, au moment où les risques sur les prix et la sécurité d'approvisionnement ne cessent de s'intensifier tant pour les années proches que dans l'avenir à moyen terme, avec toutes ses conséquences sur la disparition d'avantages comparatifs décisifs de notre pays.

Devant un tel projet, s'élèvent de multiples voix, syndicales et politiques (tant dans la majorité que dans l'opposition), pour affirmer que la question décisive qui devrait être posée est celle de l'ambition industrielle que les pouvoirs publics doivent impérativement donner à EDF et GDF, et que la fusion de ces entreprises constitue un projet nécessaire et fondé, pour consolider l'avenir énergétique de la France.

Aujourd'hui trois voies restent possibles :

- soit la création de deux entités concurrentes mixtes commercialisant de l'électricité et du gaz, en dissociant EDF et GDF dans un premier temps, puis en incitant EDF à vendre du gaz et GDF de l'électricité. Cette voie, digne des shadocks pourrait être résumée par la formule : « pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué » : elle crée toutes les conditions d'un affaiblissement d'EDF comme de GDF ;
- soit la création d'un « monstre » industriel, où EDF et GDF sont partiellement fusionnés, partiellement concurrents, et où les actionnaires de chacune des deux entités sont susceptibles de voir leurs intérêts contrariés par les actionnaires de l'autre ; une telle solution n'est manifestement pas viable dans la durée ; sa devise pourrait être « faisons plaisir à tout le monde », et c'est celle que semble vouloir adopter le gouvernement ; à brève échéance, cette voie rejoindra inéluctablement la précédente ;
- soit, ce que nous préconisons, la création d'un ensemble industriel puissant et cohérent, multiénergies et multiservices, sur la base des deux EPIC EDF et GDF fusionnés, permettant de nouveaux développements de partenariats ouverts au moyen de filiales.

L'objet de cette contribution indépendante, volontairement courte, est de formuler une proposition d'objectifs-clés et une organisation qui traduirait cette perspective, proposition soumise au débat pour être enrichie.

Des objectifs-clés:

A) sécuriser et fusionner, sous la forme d'un EPIC "EGF", Electricité et Gaz de France, les actifs décisifs de la France pour sa sécurité énergétique à moindres coûts dans l'électricité et le gaz:

1.sécuriser et développer les actifs de production en France, en particulier la rente nucléaire, dans une branche de cet EPIC: celui qui porte le risque industriel doit être le gardien de la rente et en faire bénéficier tous les clients du territoire, par des prix reflétant les coûts.

2.sécuriser et développer les actifs de réseaux de grand transport en France, pour l'électricité et le gaz ; RTE et RTG deviendraient deux branches ou deux EPIC associés à l'EPIC EGF. La loi peut et doit organiser les conditions concrètes de cette association qui respectent les directives européennes. L'association devrait en particulier assurer dans la durée la pérennité de la planification conjointe entre les réseaux de grand transport et les moyens de production électricité et d'approvisionnements gaz, source de réduction potentielle considérable des coûts et des risques.

3.sécuriser et développer les actifs que sont les contrats d'approvisionnement gaz à moyen et long terme dans une branche de l'EPIC EGF

4.sécuriser et développer la distribution mixte d'électricité et gaz dans une branche de cet EPIC en charge à la fois des réseaux de distribution de ces deux énergies, des relations commerciales et clientèle mixte avec les clients français non situés dans le champ de la concurrence, ainsi que des contrats de concession des collectivités locales

5.garantir les meilleurs prix, en les fondant sur les coûts (et non pas sur les bourses d'échange), aux clients situés dans le champ de la concurrence, par une branche de cet EPIC

B) assurer le développement de partenariats industriels renforcés et transparents avec d'autres sociétés énergétiques, en plaçant dans un statut de Sociétés Anonymes les autres activités:

6.créer une SA EGF International , regroupant chacune des filiales hors France. Ces filiales sont des filiales SA, avec participation de niveaux différents de filiales d'autres partenaires français ou étrangers

7.créer EGF-SA, filiale à plus de 67% d'EGF EPIC, en charge des développements nouveaux qui ne seront pas conduits par les branches de l'EPIC:

-une filiale SA pour la production gaz hors de France

-une filiale SA pour la production électricité en France et en Europe qui serait à réaliser en partenariat avec d'autres groupes (typiquement production nouvelle hors nucléaire)

-une filiale SA EGF Trading

-une filiale SA grand transport gaz hors de France, notamment pour la réalisation des futurs grands gazoducs internationaux qui nécessitent des partenariats

-une filiale SA Services thermiques pour la vente de ces services en situation de concurrence en complément des fournitures d'énergie

soit un ensemble de 5 filiales SA, coiffant des filiales ad-hoc, et permettant de réaliser des sociétés communes avec d'autres partenaires français et étrangers

Ces objectifs-clés peuvent être traduits par le schéma joint (pour la version informatique de ce compte rendu ce schéma en donné dans le fichier annexé)

Ce dispositif permettrait en outre **la mise en œuvre d'une ambition sociale renouvelée s'appuyant sur le maintien du pacte social fondateur qui garantit le statut du personnel et de son système de retraites**

Au total, il nous semble qu'il faut en finir avec les affirmations actuelles qui s'en remettent magiquement à la transformation d'EDF et GDF en Sociétés Anonymes, moyen d'ordre purement tactique dont les conséquences et les risques sont d'ordre stratégique (perte du contrôle d'outils publics majeurs), sans définir une ambition stratégique et les moyens qui en découlent, moyens qui doivent être adaptés et articulés en fonction des objectifs à atteindre.

Il nous semble aussi que, par le compromis proposé ici, cette proposition est de nature à faire émerger un large consensus préservant l'essentiel des objectifs poursuivis.

L'importance de ce consensus est vital pour l'avenir de ces deux entreprises, entreprises dont la réussite s'est fondée jusqu'ici sur un consensus historique : leur création après la Libération par la volonté partagée de tous les secteurs de l'opinion de notre pays.